





# communiqués éditions

### • PARIS

Le Comité de soutien aux réfractaires reprend ses permanences, tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la librairie du Monde libertaire. Contacts et infos au répondeur antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03.

### • VERSAILLES

Le groupe de Versailles et l'union locale C.N.T. de Plaisir organisent une vente du « Monde libertaire » et du « Combat syndicaliste » tous les dimanches matin au marché des Clayes-sous-Bois (78).

### • LILLE

Le groupe Benoit-Brouthoux change d'adresse ; on peut lui écrire au Centre culturel libertaire, 1-2, rue du Péage, 59200 Lille. Il assure d'autre part une permanence (librairie, renseignements divers, etc.) dans les locaux en cours d'aménagement du Centre culturel (M° Fives) tous les mardis de 19 h à 21 h (tél : [16] 20.47.62.65).

### • LILLE

Un deuxième groupe F.A. s'est constitué à Lille, il se nomme : « Humeurs noires ». Il axera ses efforts et ses luttes dans les domaines suivants : antiracisme, antimilitarisme, mouvement étudiant, vente du « Monde libertaire », mouvement social, chômeurs, etc.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le groupe à l'adresse suivante : groupe F.A. « Humeurs noires », c/o Bernard Lebœuf, B.P. 79, 59370 Mons-en-Barœuil ; ou lors des permanences : le mardi de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, 59000 Lille (M° République).

### • AMIENS

Le groupe anarchiste d'Amiens tient, tous les jeudis, de 12 h 30 à 13 h 30, sa permanence et une table de presse au restaurant universitaire « Le Bailly ».

**LISEZ LE « MONDE LIBERTAIRE »  
ABONNEZ-VOUS, SOUTENEZ-LE !**

## sommaire

PAGE 1 : Editorial — PAGE 2 : Informations des groupes de la F.A. — PAGE 3, Social : Bilan économique d'un an de chiraquisme, T.U.C. de 16 à 77 ans — PAGE 4, Lutes : Instituteurs, la grève est finie, Le Sénat occupé, Syndicats et coordination, Foyers de jeunes travailleurs, En Bref — PAGE 5, Social : Pour un projet éducatif, Refus d'un verdict, Imprimerie et presse, F.N.A.C. — PAGE 6, Société : Nouvelles du front, Procès à Pontoise d'un objecteur, Audiovisuel et P.A.F. — PAGE 7, Arguments : Terrorisme et révolution (3<sup>e</sup> partie) — Dans le monde : Nicaragua et C.S.T., Prisonniers politiques au Chili — PAGE 9, Informations internationales : Chili (3<sup>e</sup> partie : le coup d'Etat militaire) — PAGE 10, Social : Forum « Les matins noirs du syndicalisme », Bibliographie — PAGE 11, Expressions : Note de lecture, Exposition, Disque, Programmes de Radio-Libertaire, Spectacle — PAGE 12, Economie : Dette du tiers monde (suite et fin), Dessin de la semaine.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11<sup>e</sup>  
Directeur de publication : Maurice Joyeux  
Commission paritaire n°55 635  
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19<sup>e</sup>  
Dépôt légal 44 149 — 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
Routage 205 — Publi Routage  
Diffusion SAEM Transport Presse

**Abonnez vous !**

**LE MONDE LIBERTAIRE**  
Rédaction-Administration  
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

**BULLETIN D'ABONNEMENT**  
à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....  
N°..... Rue.....  
Code postal..... Ville.....  
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien  
Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre  
Règlement à joindre au bulletin  
Pour tout changement d'adresse,  
joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

### • « LA RUE »

Le groupe Louise-Michel vient d'éditer un numéro spécial de « La Rue » sur l'Espagne libertaire. Au sommaire : L'été 36 fut un bel été, Notes sur les volontaires étrangers, Les collectivisations dans l'industrie et les campagnes, Mai 1937, Mémoires et témoignages de 1939 à nos jours... En vente à la librairie du Monde libertaire, 50 F.

### • « COMMUNE LIBERTAIRE »

« Commune libertaire » du groupe Louise-Michel est paru. Au sommaire : sur la butte Montmartre, 18<sup>e</sup> : bunker de la délinquance ?, les droits de l'homme, insécurité ou délire insécuritaire ?



### • « LA CANNIBALE »

Le « Magazine libertaire » laisse place à « La Cannibale » (100 pp., 160 x 240, dos carré, pelliculée). Cette nouvelle formule, toujours éditée par des militants de la F.A., sera plus apte dans sa forme à réaliser le projet initié il y a trois ans. Un lieu d'expression, de rencontre et d'influence s'ouvre donc pour les voix, plumes et crayons critiques et libertaires. Nous espérons en faire un événement si possible au niveau national.

Les contributions réunies pour le premier numéro prouvent que les moyens de nos ambitions existent. Autour du fil conducteur « le Noir », au sommaire : Pierre Bobillot (Sorbonne-Estienne), Michel Ragon (écrivain, critique d'art), Robert Dalian (écrivain, libre penseur), Léo Ferré, Patrick Font et Philippe Val, Pierre Besnard (Sorbonne), Marc Villard (écrivain), Léo Campion, Jacques Vallet (écrivain, « Le Fou parle »), Sébastien Basson, Philippe Pelletier et de nombreux autres encore traiteront des rapports entre religion, travail, sexualité, magie, etc. Eternel écueil pourtant : l'argent. Pas question de pleurer misère (une des conditions du projet est l'autonomie financière, hors souscription). Toutefois, et notamment pour son lancement, le soutien des anarchistes en tout premier lieu est essentiel. Nous vous demanderons donc de vous abonner (180 F pour 4 numéros, un an environ) ou de vous procurer la première édition de « La Cannibale » dont le prix public est de 50 F. Avec tout abonnement, nous adressons un tirage spécial du poème de Rimbaud « Le Mal ».

De notre volonté, de votre volonté de voir aboutir un projet qui devrait compter dans l'univers impitoyable culturel dépend l'avenir de « La Cannibale ».

A l'occasion de cette parution, un dîner africain est organisé le samedi 11 avril, à 20 h 30, au 33, rue des Vignes, Paris 20<sup>e</sup>. Les places doivent être réservées à la librairie du Monde libertaire et retirées à l'avance (50 F tout compris, boisson à volonté). Un moment agréable et un soutien. A très bientôt.

### • AFFICHE

La Fédération anarchiste vient d'éditer une affiche antimilitariste : « N'attends pas d'être au pied du mur ! ». Prix : 5 F l'unité, 1,10 F au-dessus de 10 exemplaires.



### • BROCHURE

Le groupe anarchiste Kropotkine vient d'éditer un fascicule (32 pp.) sur le thème « Lutte de libération nationale des D.O.M.-T.O.M. : réflexions et propositions anarchistes ». En vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 5 F.

### • AUTOCOLLANT

Le groupe Paris-XVII<sup>e</sup> vient d'éditer un autocollant reproduisant l'affiche Pasqua-Pandraud. En vente au prix de 1 F l'unité et 0,40 F à partir de 10 exemplaires.



**Permanence du secrétariat aux relations intérieures :**

**le samedi, de 14 h 30 à 18 h,  
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)  
Tél. : (16.1) 48.05.34.08.**

# débats

### • BOURGOIN

Le Collectif anarchiste et le groupe F.A. de Bourgoin organisent une conférence-débat sur l'éducation libertaire, avec J.-M. Raynaud (à l'occasion de la parution de son livre). Cette réunion aura lieu samedi 11 avril, à 20 h 30, à la Maison de quartier de Champfleuri, Bourgoin-Jallieu. Un stand de presse sera tenu.

### • MARSEILLE

Le groupe libertaire de Marseille organise un débat autour de l'éducation libertaire. Ceci avec la participation de Jean-Marc Raynaud, à l'occasion de la sortie de son livre « T'are ta gueule à la révo ! Dires et agirs d'éducatifs libertaires ». Rendez-vous samedi 4 avril, à 14 h 30, au local du groupe : 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille.

### • LYON

La coordination libertaire de Lyon et le groupe F.A. de Bourgoin organisent une réunion d'infos avec le secrétaire du Mouvement libertaire chilien. Témoignage direct de l'opposition sociale au régime fasciste de Pinochet, tant au niveau syndical, antimilitariste que pacifiste : vendredi 27 mars, 20 h 30, à la librairie La Gryphe, 5, rue Sébastien-Gryffe, 69004 Lyon.

### • GARD

Le groupe libertaire du Gard organise une soirée-débat avec J.-M. Raynaud et Claude-Sigala le vendredi 3 avril, à 20 h 30, au centre culturel Pablo-Neruda de Nîmes. Participation aux frais : 20 F. Venez nombreux.

### • PARIS

La commission de propagande des Relations intérieures reprend sa série de cours sur l'anarchisme. Le prochain aura lieu mardi 7 avril à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18<sup>e</sup> (M°Abbesses). Thème : « L'organisation anarchiste » par Léo Tamames.

### • CHELLES

Le groupe Sacco-Vanzetti organise le samedi 4 avril, à 20 h 30, une réunion-débat ayant pour thème : « L'agriculture aujourd'hui et l'implantation de Disneyland ». Les rapports producteurs-consommateurs, travailleurs paysans et travailleurs des villes, le syndicalisme dans le milieu paysan et l'implantation de Disneyland seront traités lors de cette soirée. Avec la participation de Alain Duthilleul. Adresse du local : 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles (près de la gare S.N.C.F.).

### • MONTÉLIMAR

Le mercredi 15 avril, à 20 h 30, au centre culturel Gérard-Philippe de Montélimar, le Cercle d'étude sociales et le groupe d'Aubenas de la Fédération anarchiste organisent un débat après la projection du film : « Ecoutez May Picqueray (la vie et les luttes d'une militante libertaire) ». Vous trouverez sur place revues, livres et brochures.

### • BOURGOIN

Le Collectif anarchiste et le groupe F.A. de Bourgoin organisent samedi 4 avril, à 20 h 30, à la Maison de quartier de Champfleuri (Bourgoin-Jallieu), une conférence-débat « L'anarchisme pour demain, utopie ou réalité », avec Gaetano Manfredonia.

# liste des groupes f.a.

### PROVINCE

#### • GROUPES

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente-Maritime : Marennnes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loiret : Montargis — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Flers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vendée : Groupe libertaire de Vendée — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

#### • LIAISONS

Alpes-Maritimes : Nice, Grasse — Ardèche : Tournon — Ardennes : Charleville-Mézières — Aveyron : Sainte-Affrique, Millau — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence, Arles — Charente : Angoulême — Charente-Maritime : Saintes — Cher : Vierzon — Corse : Ajaccio, Bastia, Porto Vecchio — Côtes-du-Nord : Saint-Brieuc — Doubs : Haut-Doubs — Gironde : Saint-Médard-en-Jalles — Hérault : Montpellier — Ille-et-Vilaine : Saint-Malo — Isère : Bourgoin-Jallieu — Jura : Roche-lez-Beaupré — Loir-et-Cher : Blois — Mayenne : Laval — Morbihan : liaison du Morbihan — Nord : Douai — Oise : Noyon — Bas-Rhin : liaison du Bas-Rhin — Haute-Saône : liaison de la Haute-Saône — Savoie : Chambéry — Tarn : Albi — Var : Hyères, La Seyne-sur-Mer, Carcès, Draguignan — Vosges : liaison des Vosges.

### RÉGION PARISIENNE

#### • GROUPES

Paris : quinze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>.  
Banlieue : Seine-et-Marne : Coulommiers, Chelles/Gagny/Neuilly-sur-Marne, Melun — Yvelines : Conflans-Sainte-Honorine, Versailles — Essonne : Vallée de Chevreuse — Hauts-de-Seine : La Défense/Courbevoie/Nanterre/Puteaux, Villeneuve-la-Garenne/Saint-Ouen, Fresnes/Antony, Montrouge — Seine-Saint-Denis : Bobigny/Pantin/Aubervilliers, Montreuil/Bagnolet, Sevran/Bondy — Val-de-Marne : Créteil — Val-d'Oise : Argenteuil/Colombes, Sarcelles.



## UN AN DE CHIRAQUISME Un néo-libéralisme étroit et carnarssier

UN an déjà de néo-libéralisme chiraquien ! Il y a bien longtemps, en France, qu'une politique économique n'avait aussi clairement et systématiquement pris le parti de la frange la plus réactionnaire du patronat. Tout fut bon pour accroître les privilèges et la domination des capitalistes, et désavouer les salariés. Tout fut bon pour développer la « liberté » de l'entrepreneur libéral, cette « liberté » du renard libre dans le poulailler libre, qui signifie l'appauvrissement et la déréglementation pour le plus grand nombre.

En fait, la politique économique chiraquienne est très immédiatement liée à la concurrence entre R.P.R., barristes et giscardiens pour s'assurer du monopole de la représentation de la droite en 1988. Cela oblige Balladur à « en rajouter » par rapport aux précédents gouvernements conservateurs en matière d'allégeance aux couches les plus riches de la population et de démantèlement des latitudes d'action des salariés. Comme la théorie libérale enseigne d'autre part que les « profits d'aujourd'hui font les investissements de demain, et les investissements de demain les emplois d'après-demain », pour reprendre le fameux théorème de Schmidt, et que les rigidités artificielles du marché (S.M.I.C., action syndicale, réglementations, allocations chômage...) empêchent son bon fonctionnement « naturel », ce clientélisme chiraquien se voit sans mal légitimé.

### Le clientélisme comme art de gouverner

Il prend la forme, lors du collectif budgétaire de juillet 1986 et de la loi de finances pour

1987, de cadeaux massifs aux privilégiés. Avec la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, les 100 000 ménages les plus fortunés ont obtenu 4 milliards de francs de revenus supplémentaires. De la même façon, avec l'abaissement de 10% du taux de l'impôt sur les sociétés, quelle que soit l'affectation des bénéfices, ceux-ci s'en trouveront gonflés d'environ 10 milliards.

S'y ajoutent une nouvelle diminution de la taxe professionnelle, la suppression progressive de la taxe sur les frais généraux et la déductibilité de la provision pour congés payés : 11 milliards de francs supplémentaires pour les entrepreneurs. Autre mesure allant dans le même sens : l'abaissement du taux maximum de l'impôt sur les revenus, ramené de 65% à 58%, a rapporté 2 milliards de francs aux détenteurs de hauts revenus. Dans le même temps, les prélèvements sociaux augmentent proportionnellement au revenu (de 0,4% pour les cotisations de la Sécurité sociale, de 0,7% pour les cotisations de l'assurance vieillesse).

Mais l'effet conjugué de la baisse des impôts et de la hausse des prélèvements obligatoires est loin d'être le même pour tous. En prenant l'hypothèse d'une hausse de 4% des revenus de 1986 par rapport aux revenus de 1985, on aboutissait aux résultats suivants : un couple marié qui perçoit à peine deux fois le S.M.I.C. gagne en fin de compte 194 F ; en revanche, dans le même temps, un couple marié qui

gagne 2 millions de francs par an se voit gratifié d'un bonus de près de 60 000 F... soit plus que le revenu d'un smicard sur toute une année. En fait, en 1986, les 100 000 personnes percevant les revenus les plus élevés (plus de 55 000 F par mois) paieront 7 milliards de francs d'impôts ou de prélèvements en moins ; les autres, 7 milliards de prélèvements en plus.

Avec l'amnistie sur les fuites de capitaux de 1981 à 1986, le rétablissement de l'anonymat sur l'or, l'élargissement des amnisties pour fraudes fiscales, le rétablissement de la réduction de 25% des droits de succession sur les donations-partages, la panoplie des mesures pro-capitalistes était complète. Pendant ce temps, le cadeau de 2 milliards de francs aux paysans, l'augmentation des honoraires des professions libérales, la libéralisation des prix pour les commerçants achevaient de fidéliser et de courtiser l'électorat traditionnellement conservateur.

### L'appauvrissement

Qu'avaient alors à attendre les salariés de cette politique économique ? L'appauvrisse-

ment et la précarisation. L'emploi fut totalement abandonné comme priorité de politique économique (les socialistes avaient amorcé le mouvement). Résultat : avec 2 574 100 demandeurs d'emploi — 10,7% de la population active, un record ! —, la France comptait en janvier 1987 cent trente trois mille chômeurs de plus que l'année précédente. Séguin énonça clairement la position gouvernementale en la matière, en affirmant que le « plein-emploi productif » c'était du passé.

A l'heure actuelle, 1,2 millions de demandeurs d'emploi sont privés d'indemnités. Le rapport du Conseil économique et social, intitulé *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, publié en février 1987, évalue à 2,5 millions le nombre de personnes en état de pauvreté : c'est-à-dire disposant chacune de moins d'un demi-S.M.I.C. pour vivre. Quatre cent mille individus sont aujourd'hui entièrement dépourvus de couverture sociale. Ce rapport conclut qu'il faudrait au moins 10 milliards de francs pour commencer à lutter contre la pauvreté. Le budget gouvernemental consacré cette année à ce sujet était de 500 millions de francs. Ce sont des faits comme celui-ci, plus qu'un long discours, décrivent précisément la philosophie économique chiraquienne.

En même temps, le gouvernement tablait en 1986 sur une progression nulle du pouvoir

d'achat des salariés de la fonction publique. L'évolution de leurs rémunérations devaient suivre très scrupuleusement la hausse des prix afin de lutter contre l'inflation devenue priorité essentielle. (Mais pourquoi alors libérer les honoraires des professions libérales et les prix des services ? On nage en pleine incohérence.) En réalité, l'incorporation dans les hausses de revenus de la fonction publique du fameux G.V.T. (glissement vieillesse technicité, qui désigne le montant des hausses automatiques de salaires liées à l'ancienneté ou aux promotions) garantissait à la plupart des salariés une baisse réelle de leur pouvoir d'achat. Les luttes des fonctionnaires et assimilés, à E.D.F. et à la S.N.C.F. notamment, réussirent heureusement à amoindrir les effets de cette politique de « super-austérité » pour les salariés.

Mais l'appauvrissement de la collectivité publique s'est aussi développé sur un autre terrain : celui des privatisations. La manière dont se sont déroulées les premières opérations constitue en effet un « bradage » très inquiétant du patrimoine public. C'est ainsi que les actions de Saint-Gobain ont été vendues à 310 F alors que leur première cotation en

Bourse s'élevait à 369 F. Perte nette pour la collectivité nationale : un milliard et demi de francs. Les actions Paribas furent vendues à 405 F alors que toutes les estimations de leur première cotation en Bourse les évaluaient à plus de 480 F.

### Une déréglementation sauvage

Dernière face du néo-libéralisme chiraquien : le démantèlement du code du travail. Dès l'entrée en fonction du nouveau gouvernement, l'autorisation administrative de licenciement est supprimée. Cela devait accroître la fluidité du marché du travail et permettre une reprise de l'embauche comme l'avait promis le C.N.P.F. On a mentionné précédemment les résultats en ce domaine.

Séguin fit adopter, dans le même esprit, une réforme de l'A.N.P.E. Désormais, si vous êtes chômeur, vous pourrez vous voir offrir directement un emploi autant par des établissements publics que par des associations, des organisations d'employeurs ou des groupes d'employeurs. L'A.N.P.E. n'a plus le monopole des propositions d'embauche. De plus, le maire de votre commune pourra avoir accès aux listes des demandeurs d'emploi, ce qui laisse la porte ouverte à toutes les tentations possibles. Selon la couleur politique de l'élu ou du chômeur, voire selon la couleur de la peau de celui-ci... Yasmira ou Malik trouveront-ils aussi facilement un emploi qu'Anne ou Philippe ? C'est loin d'être certain. Le néo-libéralisme chiraquien, c'est aussi cela : la gestion directe du marché de l'emploi (et de son exclusion) par les employeurs et ces entrepreneurs particuliers que sont les élus locaux.

Citons enfin, pour finir de cerner la politique économique de la nouvelle majorité, le projet Séguin d'aménagement du travail qui repassera très rapidement devant l'Assemblée nationale. Il s'agit véritablement d'un florilège de mesures ultra-réactionnaires, que le C.N.P.F. réclamait depuis longtemps. Le gouvernement se donne ici clairement pour ce qu'il est : une courroie de transmission bien peu autonome des volontés patronales.

Rappelons qu'il s'agissait alors de supprimer les heures supplémentaires et d'autoriser le travail de nuit des femmes. Le texte supprimait aussi l'interdiction de faire réaliser aux salariés plus de 10 heures par jour de travail effectif. Il autorisait le travail en continu (les « trois huit ») non plus seulement pour des raisons techniques, mais également pour des raisons économiques (par exemple : une commande urgente). Enfin, le projet permettait le morcellement du temps de travail des salariés et le travail dominical devait entrer dans les mœurs.

Quelle accumulation prodigieuse de régressions sociales ! Voilà donc le visage de la modernité libérale : amoncellement de privilèges supplémentaires pour les fractions les plus riches de la population, appauvrissement et précarisation des salariés, démantèlement sauvage et systématique des acquis du droit du travail. L'outrance n'est jamais une bonne forme de jugement politique et il faut toujours peser ses termes, mais en toute objectivité il faut bien admettre que nous sommes depuis un an en France en présence de la politique économique la plus réactionnaire, la plus violente et la plus cynique depuis Vichy. Comment accepter l'insupportable ?

Willy PELLETIER  
(Gr. Broutchoux, Lille)



## T.U.C. de 16 à 77 ans

« Le redressement, c'est long », affirme le R.P.R., qui est d'ores et déjà entré en campagne présidentielle. Si c'est de la courbe du chômage qu'il parle, on peut le rassurer : au cours du mois de février, la France a atteint pour la première fois le stade des 11% de la population active sans emploi. Au cours de ce mois, 46 000 personnes sont venues grossir le bataillon de l'A.N.P.E. Puisque le gouvernement parle en termes de « guerre économique », de « bataille pour l'emploi », nous enregistrons pour notre part 46 000 victimes de plus, tombées au front du profit.

Une exception que l'on nous présente comme heureuse, dans ces chiffres accablants : le chômage des jeunes a chuté de 3,6%. Gloire aux plans d'insertion des jeunes dans la société ! Or, le *Journal officiel* du 21 mars 1987 nous apprend que « la durée d'affectation d'un jeune à un ou plusieurs travaux d'utilité

collective ne peut être, sauf dérogation expresse accordée par le commissaire de la République du département, supérieure à 12 mois ni inférieure à 3 mois. Toutefois, sous réserve que la convention conclue entre l'Etat et l'organisateur de travaux d'utilité collective soit modifiée par avenant, un jeune peut prolonger son stage au-delà de 12 mois, la durée globale d'affectation ne pouvant excéder 24 mois. »

Nous y voilà, les T.U.C. ont été discrètement prolongés d'un an. Voilà pourquoi votre fille est muette, et pourquoi le chômage des jeunes diminue. D'ailleurs, les T.U.C. concernent théoriquement les jeunes entre 18 et 25 ans. N'y aurait-il pas un léger glissement, se traduisant à terme par des jeunes T.U.C. qui le resteraient de 18 à 25 ans ? Et puis, qu'entend-on par « jeune » ? Une solution radicale contre le chômage serait peut-être d'instituer des T.U.C. de 16 à 77 ans !

Pascale CHOISY



## en bref...en bref...

• La Coordination des lycéens et étudiants anarchistes (C.L.E.A.) vient de rééditer le n°3 de son journal « Anarfac » (juin 1985). Au sommaire : insoumission, socio-biologie, réflexion sur l'étudiant, un dossier sur « la dérive libertaire »...  
En vente à la librairie du Monde libertaire, au prix de 5 F.

• Serge Livrozet, en liberté provisoire depuis le 13 mars, reste néanmoins sous le coup de deux mesures très « particulières » : interdiction de communiquer avec la presse et de rencontrer son comité de soutien. Le comité pour la défense de Serge Livrozet (B.P. 519, 75067 Paris cedex 02) reste vigilant.

• Suite aux événements de Tchernobyl, le Réseau pour un avenir sans nucléaire, issu de Malville et du comité Stop-Nogent, s'est récemment constitué. Son but : réveiller le mouvement antinucléaire en France. D'ores et déjà, une manifestation et une fête sont prévues pour le 20 juin, ceci conjointement avec d'autres pays en Europe.  
Pour tout contact : Réseau pour un avenir sans nucléaire, 90, rue Vergniaud, 75013 (tél : [16.1] 45.81.28.21). Affaire à suivre...

• Jean-Pierre Mouille est toujours en grève de la faim et cela depuis le 31 janvier 1987. Pour exiger du ministère de la Justice la libération de Jean-Pierre Mouille, son comité de soutien a édité des cartes postales à lui adresser. Vous pouvez passer commande à : « Otages », B.P. 37, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex. Enfin, écrivez à Jean-Pierre : n°225759 R.D. 310, 42, rue de la Santé, 75674 Paris cedex 14.

## Lutte dans les foyers de jeunes travailleurs

ENVIRON 2 000 résidents et résidentes des foyers de jeunes travailleurs de toute la France ont manifesté le samedi 21 mars à Paris pour protester contre la hausse des loyers. Cette augmentation, d'environ 4%, annoncée en janvier dernier, a mis le feu aux poudres. Dans les foyers de jeunes travailleurs, le prix moyen d'une chambre de 15 m<sup>2</sup> est de 1 500 F. Sans compter que les conditions d'hébergement (douches, sanitaires, etc.) sont souvent lamentables et les règlements dignes d'un pensionnat. La situation est bien résumée par un des slogans de la manif : « 1 500 balles pour un plumard dans un placard et des cafards... Y'en a marre ! ».

Dès janvier, des foyers sont partis en lutte : création de comités de résidents, élaboration de cahiers de revendications, pétitions, popularisation dans les localités... Le besoin de coordonner les diverses initiatives a été à l'origine de la création d'un Comité inter-foyers (C.I.F.), d'abord au niveau parisien, puis national.

Aujourd'hui, une centaine de foyers de jeunes travailleurs sont dans le mouvement. Les résidents réclament donc l'annulation pure et simple de toutes les hausses de loyers, ainsi que la satisfaction des cahiers de revendication. Pour cela, ils font appel au soutien de toute la population car « à l'heure actuelle, la plus grande partie de la population doit aussi faire face à des hausses de loyer insupportables, alors même que les salaires sont quasiment bloqués » (extrait d'un tract du C.I.F.).

En montrant que les problèmes sont identiques pour tous, les résidents tentent d'étendre la lutte à d'autres couches sociales : perspective globalisante qui fait plaisir en ces temps de repli sur soi corporatiste. Pour l'instant, le mouvement semble déterminé. L'idée de la grève des loyers fait son chemin chez les résidents. Ce sera probablement la prochaine étape de la lutte.

PATRICK (Gr. de Sarcelles)

ON SOUSCRIT, ON S'ABONNE  
AU « MONDE LIBERTAIRE HEBDO »

## MAÎTRES-DIRECTEURS Bilan d'un mouvement

LA réunion de la Coordination nationale des instituteurs en lutte contre le décret Monory sur les maîtres-directeurs avait décidé, le samedi 14 mars, d'un mot d'ordre de grève nationale reconductible à partir du lundi 23 mars.

Force est de constater que cette action n'a pas fait le plein, c'est le moins qu'on puisse dire : à peine 5% de grévistes selon le ministère. Appelons un chat un chat et un échec un échec ! Les instituteurs ne sont ni les étudiants ni les cheminots, ils suivent encore docilement les consignes de leur bureaucratie syndicale, tant et si bien qu'on finit par se demander ce qui peut bien leur déplaire dans le nouveau statut de maître-directeur, eux qui suivent si bien les ordres de leurs « directeurs syndicaux ».

Après deux mois de luttes menées le plus souvent de façon disparate, en raison du refus de la direction nationale du S.N.I. d'impulser véritablement une action coordonnée, après l'échec de cette tentative extra-syndicale de grève illimitée, en pleine période de réelle démobilisation des esprits (et les prochaines vacances approchent), on ne voit plus bien ce qui pourrait maintenant contraindre Monory à retirer son texte.

Il faudra bien tirer un bilan de cette intense période d'effervescence chez les enseignants du primaire, moment quasi unique dans l'histoire revendicative de ce corps. Déjà quelques constats s'imposent.

### Le colosse aux pieds d'argile

Le S.N.I. a prouvé sa totale inefficacité en tant que structure de lutte. Des décennies de parlottes dans les commissions paritaires et dans les couloirs ministériels en ont fait au mieux un organisme d'observation, au pire un élément objective-

ment briseur de luttes. Il tenait là, avec ce conflit contre les maîtres-directeurs, la possibilité de se refaire une santé à moindre frais, tant il est vrai que cette revendication ne touchait pas à la politique économique du gouvernement et pouvait donc être arrachée. Il n'a même pas été capable d'obtenir satisfaction sur ce point, à défaut d'obtenir des acquis sur les postes ou les salaires.

Il n'est plus crédible. L'écoeurement est réel dans les écoles. Il est irréfutable qu'un mot d'ordre de grève lancé durant les 15 jours précédant les vacances de février, alors que la mobilisation était à son apogée, aurait remporté une large adhésion. Le bureau national du S.N.I. a démissionné à ce moment-là, face

s'est révélé incapable d'arrêter une position claire, ferme, face à la coordination nationale et à la grève illimitée. Poussé par sa base investie dans les coordinations, il soutenait celles-ci ; le lendemain, les intérêts et les habitudes d'appareil reprenaient le dessus, c'était le suivisme derrière le « grand frère » S.N.I.

Le S.N.U.D.I.-F.O. a été pratiquement absent de cette lutte. Il a prouvé que son audience n'était qu'un vague électoral disparate s'exprimant sur des thèmes conservateurs lors des élections syndicales. Apparition squelettique dans les manifs, absence totale dans les coordinations, F.O. restera le grand fantôme de ce mouvement.

Seulement la volonté d'être à l'écoute de la base ? Tu parles ! Il saute aux yeux que cette manœuvre de fronde de la part d'U et A se situe dans les tractations entreprises par les uns et les autres autour de ce qu'il est convenu d'appeler « la recomposition syndicale ». Depuis de nombreux mois, les majoritaires U.I.D. de la F.E.N. négocient avec d'autres syndicats catégoriels (police, journaliste, autonomes S.N.C.F., etc.) l'éventualité de la mise en place d'une grande confédération social-démocrate de fonctionnaires.

Depuis des mois également, les communistes de la F.E.N. tergiversent sur le passage à la C.G.T., dans



U et A., U.I.D... faites vos paris !

à cette responsabilité. Son plan d'inaction de début mars frisait le ridicule : manifestations régionales tournantes et manif centrale à Paris le... 17 mai. A la limite du surréalisme !

### Quant aux autres...

Les militants de base du S.G.E.N.-C.F.D.T. se sont, la plupart du temps, largement impliqués dans les coordinations. Nombre de celles-ci n'ont d'ailleurs pu fonctionner qu'avec l'aide des infrastructures du S.G.E.N. (locaux, ronéos, routage, préavis de grève...). Le secrétariat national, lui, s'est transformé en girouette. Il

Au moment où sortira ce numéro du Monde libertaire, une trentaine de sections départementales du S.N.I. seront « montées à Paris » manifester, malgré le désaccord de la direction nationale (tendance U.I.D., socialisante). Ces départements, tous tenus par le courant U et A (proche du P.C.F.) exception faite des deux départements à direction « Ecole Emancipée », ont donc décidé de se faire les porteurs d'une partie de la base du S.N.I. et de passer outre aux décisions du bureau national.

PATRICK (Gr. d'Angers)

## Sénat occupé, sénateurs préoccupés

DES instituteurs en lutte contre le statut des maîtres-directeurs ont réussi le mardi 24 mars un coup sans précédent, en investissant l'hémicycle du Sénat.

Dans un premier temps, ils se sont réunis devant le ministère de l'Éducation nationale, rue de Grenelle. Mais, après avoir été légèrement bousculés par les forces du désordre et, après avoir appris que Monory traînait dans les couloirs du Sénat, les instits de la coordination parisienne partirent en manifestation à 700 en direction de la haute assemblée, franchissant au pas de course l'entrée du Palais du Luxembourg. Trois cents d'entre eux s'installèrent dans l'hémicycle, désirant rencontrer Monory et organiser une conférence de presse.

On imagine bien la tête des sénateurs apprenant que des « terroristes enseignants » avaient pris d'assaut le « lieu sacré ». Et, ce sont bien en ces termes que furent abordées les discussions des hommes du monde : les sénateurs de droite, du P.S... comparèrent l'événement à un coup d'État. Jean Lecanuet a plaint la jeunesse d'être « éduquée » ainsi et d'être « dévoyée », en n'oubliant pas

d'ajouter : « Ils sont rentrés en force, il n'y a qu'à les sortir en force ! ».

Choses dites, choses faites, M. Lecanuet ! Les instits ont occupé le Sénat durant trois heures et non pas pu recevoir la presse comme ils l'avaient demandé. Les journalistes qui attendaient au Sénat l'autorisation de voir les occupants (Le Matin de Paris, La lettre de l'éducation et Radio-Libertaire)

ont été conviés à se retirer de ces lieux. C'est à ce moment même que les C.R.S. ont investi l'assemblée desdits sages sur l'ordre de M. Poher.

Les instits ont dû quitter les lieux, encadrés par les forces de répression en négociant le non-tabassage et le non-contrôle d'identité...

LAURENT (Gr. Pierre-Besnard)

## INSTITS La grève, c'est fini !

LA grève appelée par la Coordination nationale des instituteurs pour le lundi 23 et le mardi 24 mars ne fut pas reconduite mercredi. La mobilisation ne s'est faite que sur 34 départements, pour ne totaliser que 10 000 grévistes sur toute la France, soit une grève suivie à 8% seulement. Chiffres trop faibles pour continuer, selon les membres de la coordination. Jeudi 25 mars, les instits en grève reprenaient le travail, mais espéraient toujours que la lutte puisse continuer sous d'autres formes.

Lors de la dernière coordination nationale, le mercredi 25, le constat fut fait qu'une mobilisation à moins de 10% n'était pas suffisante pour gagner contre Monory. Mais, c'était la première fois qu'une structure de ce type (coordination) existait et plus de 10 000 instits en grève à l'appel d'une structure extra-syndicale est un événement important.

Espérons que les instits sauront tirer les leçons d'une telle lutte en dehors des bureaucraties syndicales, pour pouvoir la prochaine fois se mobiliser et plus encore gagner.

LAURENT (Gr. Pierre-Besnard)



## A PROPOS DU VERDICT DE L'« AFFAIRE » DU CORAL

## Vivre ou non... avec ?

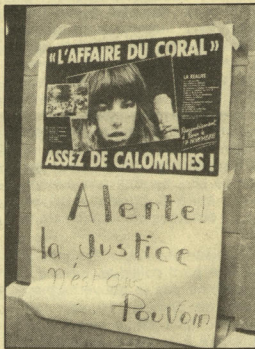
LA lecture de l'arrêt rendu le 13 mars en appel par la 24<sup>e</sup> chambre du Tribunal correctionnel de Paris et qualifié d'« apaisant » par le journal *Le Monde* (1), Claude Sigala a défaut d'être satisfait aurait du moins pu penser que le pire avait été évité et s'en accommoder.

Cet arrêt en effet, qui le condamne à trente mois de prison avec sursis et à six mois ferme (couverts par les deux détentions qu'il a subi pendant l'instruction), constitue un « recul » évident de la justice par rapport au jugement rendu en première instance (1 an ferme et deux ans avec sursis) et au réquisitoire en appel du procureur de la République (souhaitant trois ans ferme). Mieux, il pousse le recul à son terme maximal. Car, qu'on ne s'y trompe pas, aller au-delà des 6 mois ferme aurait significatif pour le Tribunal de Paris

qu'il désavouait le juge d'instruction responsable de la détention préventive et le tribunal qui en première instance avait couvert cet enfermement préventif. Et de cela, la justice bourgeoise n'est pas coutumière car ce serait reconnaître qu'elle est à même de commettre des « erreurs judiciaires ».

Dans ces conditions, réalisme oblige, Claude Sigala aurait pu en rester là. Au plan juridique, il a en effet peu de chance de renverser la vapeur dans une affaire à connotation de magouille politicienne (rappelons que dans l'« affaire du Coral » il s'agissait d'essayer de « mouiller » des gens comme Georgina Dufoux et Jack Lang) et de nature largement politique (car il s'agissait également d'écraser dans l'œuf le potentiel subversif de l'alternative mise en œuvre par les Lieux de vie). Et puis, com-

ment espérer établir un rapport de forces susceptible de faire reculer la justice quand, à l'occasion de ce procès en appel, son combat ne recueillait que le silence des



médias et une quasi absence de soutien, y compris dans le mouvement libertaire ?

Mais en rester là aurait également signifié accepter un jugement qui ne l'absout en rien des accusations (toujours sans preuve) qui furent portées à son encontre depuis des années (attentat à la pudeur sans violence sur mineur). De cela, il n'était pas question pour Claude Sigala. Aussi, tout en sachant qu'il n'a rien à gagner au plan judiciaire et pire qu'il risque de se voir condamner plus lourdement qu'aujourd'hui si d'aventure la cour de cassation annulait le jugement en appel (car la justice, en rejugeant de nouveau cette affaire, peut être tentée de se « venger » d'un « impertinent » qui refuse la main tendue du compromis), Claude Sigala a-t-il décidé de faire de nouveau appel.

Têtu, donc, le camarade Sigala ! Têtu, comme le sont tous ceux qui n'acceptent pas de vivre avec dans le regard des autres... le doute ! Le doute sur lui-même, comme sur le potentiel d'espoir que véhiculent les Lieux de vie. Et là, il faut le dire, son entêtement doit être également le nôtre car les Lieux de vie, leur crédibilité et ce qu'ils représentent, c'est l'affaire de tous ceux qui se battent pour la liberté.

Alors, camarades d'ici et d'ailleurs, Claude Sigala peut-il compter sur vous au plan judiciaire comme au plan du combat contre les enfermements qui se poursuivent chaque jour dans les Lieux de vie de toute sorte ? La réponse vous appartient !

J.-M. RAYNAUD

(1) Cf. article de Marc Portey, in *Le Monde* des 15 et 16 mars 1987.

## Pour un projet alternatif d'éducation

La semaine dernière, dans le n°656 du *Monde libertaire*, nous annonçons une rencontre organisée par la revue *Zéro de conduite* et le C.E.R.I.S.E. (Centre d'études et de recherche sur l'innovation sociale et éducative), qui aura lieu le 4 avril à 14 h au 77, rue des Haies, 75020 Paris.

Nous vous proposons, cette semaine, le texte qui sert de base à cette réunion « pour un projet alternatif d'éducation ». Une initiative dont nous reparlerons sans doute.

Le Comité de rédaction.

### Les conditions de la transformation

Mais dans tous les cas, ce qu'il nous faut c'est un projet éducatif alternatif qui aille dans le sens non seulement d'une alternative à la conception actuelle de l'éducation, mais aussi d'une alternative globale à la société. Ce projet, pour pouvoir prétendre à une application conséquente, se devra de reposer sur les principes suivants :

- il devra établir clairement le lien direct qui existe entre la transformation des différents lieux éducatifs (de la crèche à l'université), et la transformation de la société dont elle est issue, et dont ils reproduisent les valeurs et les rôles sociaux ;

- il devra s'inspirer des principes anti-autoritaires, car l'autonomie et la capacité de décision des individus sont contradictoires avec les méthodes d'apprentissage autoritaires qui visent plus à inculquer la soumission et le respect de la hiérarchie que de réelles connaissances. Il n'est plus à démontrer que les méthodes dites actives, intégrant en partie ces principes, sont (dans le domaine de l'efficacité) plus performantes que les méthodes traditionnelles ;

- enfin, s'il se donne pour but la formation d'individus au sens plein du terme, échappant à la mutilation qui découle de la division travail manuel et travail intellectuel, alors ce projet doit reprendre la notion d'éducation intégrale, liant en un tout formation théorique et pratique, et ouvrant la voie à un droit permanent à l'éducation.

Ce projet doit enfin être suffisamment crédible pour permettre que naisse autour de lui un mouvement susceptible de l'appliquer concrètement. Cela nécessite plus qu'une réflexion théorique ou un effort de compilation, mais bel et bien la mise en place d'un réseau qui travaillera sur ce projet, se chargera de sa diffusion, et se donnera les moyens de le mettre en application aussi bien dans qu'en dehors de l'Education nationale.

TOUT a été dit, et depuis longtemps, sur l'échec scolaire et ses causes, sur la nature de classe de l'institution scolaire (reproduction d'« élites », exclusion des classes sociales les plus défavorisées, pressions idéologiques et normatives), et sur les solutions possibles pour une transformation démocratique du système.

De nombreuses « expériences » ont été menées dans et hors de l'institution scolaire. Aux exceptions (notables des écoles Ferrer et des maîtres de Hambourg, aucune n'a connu de réels développements de masse. Quand les résultats obtenus vont à l'encontre de la sélection par l'échec, de la ségrégation sociale, l'expérience est stoppée ou étouffée. Sauf dans le cas ou cette dernière, portée par un réel mouvement social, peut s'imposer et se développer de manière spectaculaire. Alors il faut le fascisme pour l'étouffer.

Aujourd'hui, ceux qui veulent transformer l'éducation sont englués dans la toile d'araignée hiérarchique de l'Education nationale, ou se replient sur des « flots libérés » privés, où, du fait de l'obligation de financement et de la nécessité d'une certaine démarche intellectuelle de la part des parents, la sélection s'opère à l'entrée.

Pour aller de l'avant dans le domaine éducatif, il faut donc :

- au sein de l'Education nationale, regrouper ses forces afin de pouvoir résister aux pressions de l'administration (équipes pédagogiques, actions syndicales, refus d'inspection) ;

- dans les écoles dites parallèles, qui restent d'ailleurs à créer, il faut trouver des sources de financement qui n'hypothèquent pas le côté social de notre intervention (création d'un organisme de financement alimenté par des cotisations volontaires, paiement des usagers en fonction des salaires, coopérations...).

Ce travail, nous voulons le proposer à tous ceux qui ont la volonté de ne plus se contenter de théories et qui savent que pour transformer, il ne suffit pas d'attendre. C'est pourquoi le C.E.R.I.S.E. (Centre d'études et de recherche sur l'innovation sociale et éducative) propose une réunion samedi 4 avril 1987, à 14 h, au 77, rue des Haies, 75020 Paris.

Lors de cette réunion seront débattues les formes à donner à ce travail préparatoire (commissions, bulletin, etc.), ainsi que la prise en charge concrète des tâches par les participants. Nous appelons les personnes de province intéressées par cette démarche et désirant s'y associer à nous faire parvenir des textes de contribution, à créer localement leur propre groupe de réflexion, dont le travail pourrait être diffusé par l'intermédiaire du bulletin.

C.E.R.I.S.E.

Un service régulier et pratique l'abonnement

F.N.A.C.

## Non aux licenciements abusifs

DANS le *Monde libertaire* n°656, un article évoquait le conflit qui a secoué durant une semaine les F.N.A.C. parisiennes. Devant l'intransigeance de la direction générale, qui avait choisi l'épreuve de force avec le personnel et les organisations syndicales, des assemblées générales avaient voté la fin de la grève avec occupation.

En quelques jours, une pétition demandant la réintégration du salarié du Forum a recueilli plus de 1 100 signatures, ce qui ne fait que confirmer la solidarité d'une grande majorité des salariés — grévistes et non-grévistes — envers ce camarade sanctionné arbitrairement.

Quant à son frère, délégué du personnel, son cas sera examiné le 10 avril par l'inspection du travail de Paris 13<sup>e</sup> arrondissement. Devant le vide du dossier et la mauvaise foi évidente de la direction (fausses informations, faux procès-verbaux de comité d'entreprise, faux dans la lettre de licenciement...), l'inspectrice du travail a en effet décidé d'un complément d'enquête qui peut laisser supposer un règlement heureux du conflit.

En effet, la direction a toujours voulu lier les affaires, ce que les organisations syndicales ne pouvaient que refuser. Le licenciement de Robert, travaillant à Paris dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, ne pouvait évidemment pas être lié à celui de son frère Serge, le cas de ce dernier devant être examiné par une inspectrice dont la compétence ne s'étend qu'au 13<sup>e</sup>. Outre que les deux cas étaient particuliers, nous ne pouvions accepter que d'une décision administrative dépendent deux licenciements, le premier entraînant l'autre.

La direction s'étant fourvoyée depuis le début, la voici à présent aux prises avec ses contradictions. Espérons que la décision de l'inspection du travail sera en rapport avec l'épée de Damocès que la direction de la F.N.A.C. fait peser sur sa tête.

Les organisations syndicales ont rompu toute relation avec les directions de magasins et la direction générale. Un vote de défiance à leur égard va être organisé prochainement. Il va sans dire qu'à l'issue de cette consultation, ces messieurs ne bénéficieront ni d'autorisation administrative ni d'indemnités.

CHRISTOPHE (gr. Berneri)

IMPRIMERIE

## Bertez passe à Schreiber

donc d'une décision stratégique essentielle. »

Car tout le monde s'y est mis : de la nouvelle formule du *Nouvel Economiste*, du supplément économique du *Figaro*, au lancement par les Editions Filipacchi de *Fortune*, en automne prochain, en passant par l'extension à *Libération* des pages boursières, etc. La presse économique semblerait être un « créneau porteur », alors le groupe Expansion a mis le doigt pour être le premier. Mais quel est le sort des travailleurs du Livre de l'imprimerie de la presse nouvelle (I.P.N.), rue du Croissant, jusqu'alors protagonistes de Bruno Bertez ?

On avait vu jusqu'ici que l'ancien propriétaire et actionnaire principal de la *Vie française*, de l'*Agefi* et de la *Tribune de l'économie* pouvait servir de poisson pilote au patronat Syndicat de la presse parisienne (S.P.P.) Mais les observateurs des aléas de la profession auraient-ils pensé que, d'une certaine façon,

Bertez a tiré le marron du feu pour le groupe Expansion ?

Bruno Bertez était le méchant loup, mais il n'est plus là ; le groupe Expansion arrive, et en ce qui concerne la reprise de l'I.P.N. on reste dans le flou artistique le plus absolu. Pour ajouter du vinaigre à la sauce, le groupe Siemens — qui avait assuré l'informatisation à l'I.P.N. — compte laisser tomber son marché européen.

Si, en étant très optimiste, on peut croire à « l'ébauche d'un accord » avec le groupe Expansion, les licenciements se poursuivent rue du Croissant où pour faire bonne figure face au Tribunal de commerce on suit le plan de redressement...

L'avenir des travailleurs du Livre est-il limité à sauver les meubles dans la désunion interne ? Ça manque d'écho au niveau des luttes... On en viendrait à penser qu'il faut que tout s'écroule pour qu'un espoir renaisse.

GÉRONIMO



## NOUVELLES DU FRONT

• Malgré une requête adressée par le ministre de la Défense de R.F.A., le maire de Brême a décidé de laisser en place une statue commémorant « le déserteur inconnu ». Un buste érigé par les objecteurs de conscience, le casque de travers, rend hommage aux soldats allemands qui ont refusé de servir sous le drapeau nazi (et qui ont été pour la plupart décapités).

• Accident de travail pour 30 militaires français (5 morts et 25 blessés), fauchés par un attentat à Djibouti. Trois mille huit cents militaires français stationnent en permanence dans cet ancien T.O.M. Occupation néo-coloniale ? Non, accords de défense et coopération !

• L'armée yougoslave n'est pas contente et traite de « nationalistes » et de « droite bourgeoise » les jeunes Slovènes qui exigent, entre autres, qu'un service civil soit substitué au service militaire, que les objecteurs soient dispensés de porter des armes et que la Yougoslavie prouve son pacifisme en désarmant la première. Ces jeunes gâchent le métier !

• C'est également ce que doit penser M. Henu qui, récemment, comparait l'Allemagne nazie et celle d'aujourd'hui trop neutre à son goût : « C'est un pays (la R.F.A.), à sa façon, otage des Soviétiques, et, dans ces conditions, pourquoi le nationalisme qui en résulte serait-il mieux que le national-socialisme ? » Kolossale finesse, Herr Henu !

• Jehan Guy, objecteur insoumis membre du groupe L.A.M.Y., a été condamné le 17 mars à 6 mois de prison ferme, au retrait du statut et à la privation de ses droits civiques et civils pendant 5 ans par le tribunal de Versailles.

• Après avoir été condamné à un an de prison ferme, Noël Darrigol (objecteur insoumis) passera en procès devant la cour d'appel de Poitiers le 16 avril. On peut envoyer lettres de soutien ou télégrammes à M. le président de la Cour d'appel de Poitiers (affaire Darrigol du 16.04.87), Tribunal de grande instance, place Alphonse-Lepetit, 86000 Poitiers. Envoyer un double au comité de soutien, 6, rue des Flageoles, 86000 Poitiers.

• Frédéric Arenoult (objecteur insoumis) passera en jugement d'appel mercredi 1<sup>er</sup> avril, à Paris, 9 h, au Palais de justice de Paris (11<sup>e</sup> chambre). Il est important de venir le soutenir car sa peine de prison ferme risque d'être confirmée.

• Si le consensus de la population française à propos de la Défense se renforce (terrorisme aidant), l'attitude des hommes n'ayant pas effectué le service national (près d'un tiers des classes d'âge) s'affirme : en 1985, 54% d'entre eux affirmaient que le service était nécessaire (pour les autres) ; aujourd'hui ils ne sont que 42%. Ne pas faire son service militaire deviendrait-il synonyme d'antimilitarisme conscient ? En revanche, 68% de la population française a une bonne opinion de l'armée en général et 64% estime qu'elle est efficace. Qui sont ces 4% qui ont une bonne opinion de l'inefficacité ?

G.H.

## R.P.R. ET MÉDIAS

# Le P.A.F. devient sinistre

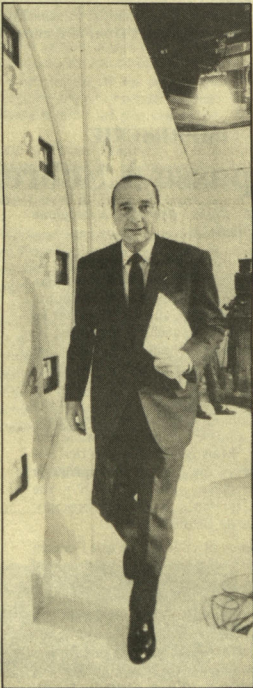
« **A**LORS, Jean-Luc, tu es content pour T.F.1 ? » Belle sortie de Chirac, le 6 mars, à Jean-Luc Lagardère. Content, ce dernier pouvait l'être : la « pieuvre verte » déjà propriétaire du premier groupe français d'édition et de presse magazine et d'Europe 1 venait d'apprendre (ou de se voir confirmer) son accession à la première chaîne de télévision de France...

Un détail, toutefois : si Lagardère devient effectivement propriétaire de la « Une », il devra renoncer à Europe pour la revendre à Decaux (oui, celui des sanisettes et des abris-bus). Car le grand copain de Chirac a loupé R.M.C., refilé à Goldsmith. Il fallait bien le consoler ! La télé est à nous, qu'ils disaient !

### Scandales inaperçus

Le P.A.F. (Paysage audiovisuel français, pour les esprits mal tournés) devient littéralement catastrophique : il y a belle lurette que la population a compris que la télé ne serait jamais « à elle », et donc s'en désintéresse à tel point que d'énormes scandales passent inaperçus : la « Une » est fourguée à Hachette. Curieux, en apparence, Lagardère ayant en son temps bouffé au ratelier P.S. Tout à fait explicable, en fait, puisque Lagardère est aussi propriétaire de Matra. Un directeur de l'industrie d'armement n'a rien à refuser à un chef d'Etat.

La troisième chaîne reste en principe nationale. Or, le cahier des charges reste inchangé, l'argent de la redevance aussi, tandis que les revenus publicitaires baissent (simplettement parce qu'ils se répartissent entre des chaînes plus nombreuses). Conséquence logique à court terme : la faillite de F.R.3, qui, dans ces conditions, ne peut plus être qu'un gouffre financier. Il restera alors à la vendre en « pièces détachées » à des intérêts privés locaux. La solution aura en outre l'avantage de faire taire le dernier bastion de « gauchistes » de la chaîne.



La cinquième chaîne passe à Hersant. Théoriquement, il y aurait là de quoi faire hurler les démocrates : il est évident qu'un personnage comme Hersant, qui ne cache pas ses convictions pétainistes, qui dispose du plus grand empire de presse français (au mépris de toute légalité durant quarante ans, quoi qu'en dise « l'agneau qui vient de naître »), qui dispose d'un lobby parlementaire de plus en plus conséquent et qui entre à présent dans le P.A.F., constitue un véritable danger.

Considérations qui n'échappent à aucun parti politique, mais qui n'empêchent pas le gouvernement actuel de combler Hersant de cadeaux, qu'il risque bien de se reprendre à la figure bientôt. Le Parti socialiste, lui, aurait beau jeu de hurler contre le « papivore »... si les socialistes Seydoux et Berlusconi n'en étaient pas les associés.

### Les ondes aux ordres

« Cette station est un nid de vipères », se plaignait récemment Chirac à propos d'Europe 1. De fait, Elkabbach s'était permis une interview du Premier ministre jugée insolente, et sa nouvelle grille de programme ne correspond guère aux vœux du gouvernement. Qu'à cela ne tienne ! Elkabbach sert de caution journalistique à Lagardère. Lorsque celui-ci aura revendu la station à Decaux, on pourra enfin remettre Elkabbach au placard et faire de la radio sanisette.

R.M.C. passe à Goldsmith. C'est-à-dire que le pseudo-affrontement Hersant-Goldsmith à propos de la « 5 » n'a été qu'une mascarade, l'Anglais acceptant de ne pas faire de scandale pour la « 5 » à condition d'avoir R.M.C.

### Des acquis à défendre

Trois chaînes de télévision ont été verrouillées, seule Antenne 2 opposant encore pas mal de résistance à la normalisation. Les deux principales stations périphériques en cours de « remaniement », la cause de France-Inter étant d'ores et déjà entendue... bonjour la libéralisme ! Et bientôt, le « ménage » parmi les dernières radios libres associatives. La

C.N.C.L. ayant fait preuve à chaque sollicitation de la plus totale servilité, la redistribution des fréquences risque de ne pas être triste.

A l'heure où nous mettons sous presse, le « verdict » n'est pas encore rendu. Mais ils s'agira peut-être bientôt de défendre les derniers espaces de liberté « audio » qui subsistent.

Pascal CHOISY



## ANTIMILITARISME Procès à Pontoise

**J**e tiens tout d'abord à remercier fraternellement tous les gens qui m'ont soutenu lors de ce procès pour délit d'opinion. On ne dira jamais assez combien le soutien aux antimilitaristes confrontés à la justice est essentiel (voir M.L. n°654) !

C'est donc dans un tribunal quadrillé par des flics pour le moins nerveux que s'est déroulé ce procès à Pontoise. Vingt-sept affaires devaient être jugées ce 25 mars et j'étais en 24<sup>e</sup> position... Pourtant, l'audience s'est ouverte sur la mienne, le tribunal — visiblement impressionné par la mobilisation — ayant préféré évacuer ce procès en premier par crainte d'incidents. Nos idées leur font peur ! Tant mieux !

Chose rarement vue dans un procès d'objecteur insoumis, les juges avaient en évidence sur leur table une pile de toutes les lettres, pétitions, télégrammes envoyés en solidarité. Je me suis trouvé désarçonné quelques minutes, puisque le tribunal s'est chargé lui-même de faire un exposé de mes convictions en lisant la lettre que j'avais envoyée en 1982, dans laquelle j'expliquais les raisons de mon insoumission au service civil.

J'ai pu ensuite (à la demande des juges !) rajouter quelques éléments de plus, notamment mon refus des protocoles Armée-Education, Armée-Culture, le quadrillage de Paris par la gendarmerie, etc. A

aucun moment, on ne m'a coupé la parole, comme ce fut le cas pour Philippe Azzpurua à Paris (voir M.L. précédent).

Maître Vogeli, mon avocat, a ensuite développé une plaidoirie très brillante, soulevant quelques livres embarrassants tels que le rôle d'indicateurs de police que la gendarmerie a voulu faire jouer à mes parents, l'absence d'ordre de route m'ayant été directement remis, le vide juridique qui entoure la question de l'insoumission au service civil (1), etc. Il a également insisté sur la notion de contrat social où, finalement, l'individu subit toutes les charges.

Le procureur s'est ensuite lancé dans un réquisitoire mémorable, me qualifiant de « marginal refusant la société » (ce à quoi j'ai répondu aussi sec que je n'étais pas un marginal et que je combattais cette forme de société parce que j'en voulais une autre), que l'on n'avait pas pu me trouver pendant quatre ans pour dire aussitôt après que je déclarais quand même régulièrement mes revenus, etc. Il a réclamé une peine de six mois, dont cinq avec sursis, estimant qu'un mois de taule me ferait peut-être réfléchir... pour ensuite conclure que, vu ma détermination, ça lui semblait de toute façon inutile... Le jugement sera rendu le 8 avril prochain. Quels enseignements tirer de ce procès ? D'abord qu'un soutien

actif peut permettre d'arracher une peine « minime » et de faire en sorte que le droit de la défense ne soit pas bafoûé. D'autre part, en essayant de réprimer mes idées, la justice n'a fait que les renforcer encore plus ! En effet, cette campagne de soutien a permis à des libertaires du Val-d'Oise de faire connaissance, et des projets sont déjà dans l'air... chut !

De plus, suite à la mobilisation dans certains lycées, l'information sur l'objection de conscience et la militarisation va se développer dans les mois à venir, à la demande des lycéens eux-mêmes. Pasqua disait récemment que la démocratie s'errête là où l'Etat commence... Pour le paraphraser, nous pourrions dire que la militarisation s'arrête là où nous arrivons !

Pour conclure, en attendant le jugement du 8 avril, je ne peux qu'inviter tous ceux et toutes celles qui se sont manifestés pour me soutenir à faire de même pour chaque procès de réfractaires à l'armée. Pour s'informer sur les procès en cours ou à venir, la Coordination de soutien aux réfractaires a mis en place un répertoire antimilitariste au (16.1) 43.03.62.03. Qu'on se le dise !

GIL DELISSE

(1) Un objecteur de conscience ne peut, théoriquement, être considéré par la loi comme insoumis qu'en cas de mobilisation générale ou de guerre !



TERRORISME ET RÉVOLUTION (3<sup>e</sup> PARTIE)

Avant-garde et terrorisme

Nous publions ici le troisième volet de l'article « Terrorisme et révolution » : « Avant-gardisme et terrorisme ». La dernière partie, consacrée aux anarchistes face au terrorisme, sera publiée dans le prochain numéro du « Monde libertaire ».

Ces thèmes sont également abordés dans le dernier numéro des « Oeillets Rouges », en vente à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Le comité de rédaction

Le terrorisme à connotation révolutionnaire (obscur tatcher, par rapport au terrorisme d'Etat ou de faits divers, dans la mise en œuvre de la terreur) plonge largement ses racines dans une certaine dérive de la lutte armée révolutionnaire. Cette dernière, en effet, dès lors qu'elle s'inscrit dans une période où le mouvement social est en recul, est immanquablement condamnée à l'isolement et à la fuite en avant vers toujours plus de surenchère (1).

Telle est l'analyse que les moins obtus du gauchisme ordinaire font d'un phénomène « terroriste » qui — mais comment pourrait-on s'en étonner ? — est abondamment exploité par le pouvoir pour mettre en place une politique sécuritaire de criminalisation de la dissidence politique, partie prenante de l'édification d'un pseudo-consensus social. Bien évidemment, cette analyse, en occultant la problématique qu'engendre le caractère massif et durable de cette dérive, ne peut être considérée comme véritablement opératoire.

Le fruit d'une conception

S'il est concevable que certains « forcés » de la lutte armée issus de l'extrême gauche aient pu mal analyser une période historique (y voir une montée des luttes sociales, alors que l'on assistait à un déclin du mouvement social) et se placer de ce fait sur les rails de l'engrenage terroriste, cela n'explique en rien pourquoi tant de groupes et d'organisations ont fait cette erreur d'analyse et pourquoi tous ou presque s'y sont « accrochés » au point de s'y complaire. Aussi, la question se pose de savoir si quelque part le terrorisme à connotation révolutionnaire n'est pas le fruit d'une certaine conception (marxiste) de la révolution (2).

De ce point de vue, un même rapport tout d'amoralisme à la violence (2) incite à penser ainsi. Lénine, Trotsky, Mao... comme la



R.A.F., les B.R., A.D. ne conçoivent-ils pas la violence (toutes les formes de violence, y compris le terrorisme, les prises d'otages, etc.) comme un simple moyen dont l'utilisation se justifie dès lors qu'elle permet d'arriver à une fin : la révolution ? De même, malgré un mode de gestion de la violence (2) différent (bras armé de la révolution avec prééminence du politique sur le militaire pour les marxistes et désir de faire autogérer la violence par le mouvement social pour les « terroristes » non marxistes), les uns et les autres ne se rejoignent-ils pas dans les faits sur la mise en œuvre d'une prédominance du militaire sur le politique et sur une gestion de la violence par des spécialistes ? Et de même enfin, malgré des différences sur la stratégie dans laquelle doit s'inscrire la guérilla (2), les uns et les autres ne se rejoignent-ils pas dans la réalité d'un affrontement militaire central entre « spécialistes » ?

L'avant-garde

On s'en doute, de telles convergences incitent à penser que le terrorisme à connotation révolutionnaire est au moins autant le fruit de la logique d'une dérive que celui de la dérive d'une logique. Aussi convient-il d'essayer de cerner l'être profond de cette logique et, dans cette optique, la rencontre avec l'avant-gardisme, est inévitable. L'avant-gardisme, en effet, est un élément central de l'édifice théorique et pratique marxiste. Il repose sur deux postulats : celui de l'impuissance des masses à accéder à une prise de conscience autre que « trade-unioniste » (3) et celui de la nécessité d'une minorité chargée de « guider » ces masses sur les chemins ardu du socialisme.

Cette minorité, l'avant-garde, ancre sa prétention dans la détention d'un prétendu, savoir lui permettant d'analyser et de comprendre le processus historique, et donc de le faire évoluer dans le « bon sens ». Forte de cette méthode d'analyse censée lui donner les moyens d'appréhender au plus juste le passé, le présent, le futur et donc le « sens de l'histoire », l'avant-garde se targue non seulement d'être apte à guider les masses mais de plus elle ne redoute même pas d'avoir raison toute seule, y compris contre les masses.

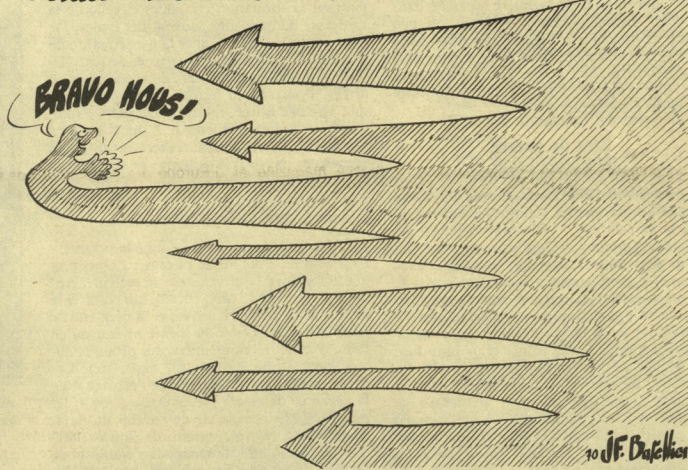
Là se situe peut-être l'explication de l'impuissance chronique de la plupart des tenants actuels de la lutte armée à changer de cap. Par définition, l'avant-garde ne peut en effet pas se tromper... sinon à quoi bon être une avant-garde ? A quoi bon détenir une méthode d'analyse « scientifique » ? Et donc, comment rectifier des erreurs qu'on ne peut pas commettre ? De même, si l'avant-garde conçoit la révolution comme une rupture large et violente avec le système en place, cette rupture n'est pour elle que le moyen d'accéder au pouvoir, où le temps d'une « période de transition » elle va orchestrer la « longue marche » (pour cause d'impuissance des masses à échapper au trade-unionisme) vers le socialisme.

On s'en doute, même parmi les groupes de lutte armée les plus « fixés » au marxisme-léninisme, il est rare d'entendre un tel discours. A l'heure de la faillite généralisée des grands timoniers et des « modèles » russes, chinois, vietnamiens, cubains... force est bien de prendre quelque distance avec cet avant-gardisme à front bas. Mais n'empêche, malgré un réalisme hautement diplomatique consécutif à la dévalorisation du schéma classique avant-gardiste et à l'incontournable d'un rapport de forces plus que défavorable aux groupes de lutte armée, les jeunes loups qui depuis 15 ans ont opté pour la lutte armée s'inscrivent largement dans une perspective avant-gardiste.

Les dignes héritiers

Les Brigades rouges, après s'être cantonnées à la sphère de la production, ont opéré dans les années 70 un virage stratégique visant à porter l'affrontement « au cœur de l'Etat » et à s'inscrire dans un « processus de construction du parti communiste combattant » qui, selon leur résolution d'avril 1975, doit être « un parti de cadres combattants, le détachement avancé et armé de la classe ouvrière dont il est à la fois distinct et partie intégrante » ne laisse planer aucun doute. L'avant-gardisme, avec sa logique de la prise du pouvoir, est bien au cœur de la théorie et de la pratique des B.R.

AVANT-GARDE AUTO-PROCLAMÉE



Action directe, dans sa brochure de mars 1982 *Pour un projet communiste*, précise tout en appelant de ses vœux l'émergence de conseils ouvriers que cette émergence ne peut être spontanée et qu'au bout du compte ces conseils ne sont que la « forme que se donnent les groupes en lutte ». Soit une manière typiquement avant-gardiste de s'identifier aux masses.

La R.A.F., quant à elle, fait encore plus fort. En 1975, Jean-Paul Sartre, ayant rendu visite à Baader à la prison de Stammheim et lui ayant demandé s'il avait le sentiment d'agir au nom du peuple, s'entendit répondre que « la classe ouvrière en tant que classe "en soi" a été détruite par le national-socialisme, mais que sa fonction à l'époque de l'impérialisme demeurait celle que lui assignait le marxisme-léninisme et que, précisément, la Fraction armée rouge s'était constituée pour remplir le rôle de cette classe défaite, absente » (4).

Et l'autonomie ?

Pour ce qui concerne les groupes de l'autonomie ouvrière qui pourtant rejettent haut et fort l'avant-gardisme, quand on lit — et c'est un exemple parmi cent — dans *Rosso per il Postere Operaio* (la revue dirigée par Toni Negri) que « les B.R. tirent, mais n'ont pas la moindre idée du projet révolutionnaire que veulent les masses », on peut légitimement s'interroger sur le prétendu « non-

avant-gardisme » de ces autonomes qui, eux, savent quel est le projet révolutionnaire que veulent les masses.

Bref, entre l'avant-gardisme en béton des Lénine, Trotsky, Mao... et celui, déguisé ou honteux, des adeptes actuels d'une lutte armée sombrant corps et âmes dans le terrorisme, il est difficile de ne pas y voir comme un rapport. Ou, en d'autres termes, le terrorisme d'Etat des premiers n'est-il pas l'aboutissement obligé d'une certaine conception de la révolution qui « gagne » et celui, besogneux, des B.R., d'A.D., de la R.A.F., des autonomes... l'aboutissement de la même conception de la révolution dès lors qu'elle perd ?

Dans ces conditions, les anarchistes qui rejettent haut et clair aussi bien le marxisme que l'avant-gardisme sont-ils en droit comme ils ont tendance à le croire de s'estimer hors de portée de la logique d'une certaine dérive comme de la dérive d'une certaine logique ? Il s'agit là d'une question de fond qu'il importe d'examiner les yeux dans les yeux, en laissant de côté les lunettes noires de l'idéologie et du slogan, et à laquelle je m'efforcerais de répondre dans le dernier article de cette série.

J.-M. RAYNAUD

(1) Cf. M.L. n°655, « Logique d'une dérive ».  
(2) Cf. M.L. n°656, « Dérive d'une logique ».  
(3) Lénine, in *Que faire ?*, éditions Seuil.  
(4) Cité par Alain Geismar, in *L'engrenage terroriste*, éditions Fayard.

ATTENTAT

Interprétation médiatique

JEUDEI 23 mars 1987, au soir, une bombe explosait sur le parking du Q.G. des forces britanniques en R.F.A., à Moenchengladbach. Cent kilos de T.N.T. dans une voiture piégée, méthode classique et efficace. Quelques instants plus tard, l'I.R.A. (Irish Republican Army) revendiquait l'attentat, qui fit trente et un blessés parmi les participants au mess d'officier qui se déroulait alors. Cette revendication est des plus crédibles. Premièrement, c'est la seule qui ait été révélée. Deuxièmement, cet acte s'inscrit parfaitement dans la cohérence de la stratégie de l'organisation républicaine, qui a toujours annoncé qu'elle frapperait les intérêts britanniques en tout lieu. Ensuite, les explosifs utilisés, selon les sources policières elles-mêmes, sont du même type que ceux utilisés en Irlande. Enfin, l'I.R.A. a déjà commis deux attentats en R.F.A.

Pourtant la presse française, tel *le Matin* du 25 mars 1987, hurle en première page à une nouvelle offensive de l'« euro-terrorisme » et au soutien que la R.A.F. (Rote Armee Fraktion) apporterait à l'I.R.A. Tout cela sans le moindre quart

de preuve ou d'élément pour l'affirmer ! Soyons sérieux, assimiler l'I.R.A. organisation de résistance à l'occupation britannique depuis 70 ans, forte du soutien de plus d'un tiers de la communauté catholique d'Irlande du Nord, aux groupuscules gauchistes plus ou moins staliniens de l'après-68 engagés dans la lutte armée, c'est du délire !

Délire ? Voire ! Une telle désinformation est entretenue sciemment par les médias français, même de gauche comme *le Matin*, et ce n'est pas un hasard. Le but est toujours d'engendrer un consensus national contre le terrorisme pour éviter de parler des problèmes économiques et sociaux. Malgré les divergences de la politique spectacle, cristallisées autour de la personne de Pasqua, la gauche comme la droite sont en accord pour le renforcement de la politique sécuritaire au dépens de nos libertés. N'ayons pas la mémoire courte ! Et l'utilisation de ficelles aussi grosses que celles employées par *le Matin* nous donne des occasions de réagir, avant qu'il ne soit trop tard.

Lee CORDON



## NICARAGUA

## La C.S.T. en effervescence

**P**ÉNURIE, spéculation et marché noir s'étendent à la distribution des produits alimentaires de première nécessité dans les villes nicaraguayennes. Il serait un peu rapide de conclure à l'apparition d'un fossé entre la ville et la campagne. Pour comprendre les effets pernicieux de ces circuits économiques, il faut plonger les acteurs dans le contexte de guerre prolongée.

## Etat de guerre et bureaucratie

Le budget de l'Etat nicaraguayen (1) reflète la situation de guerre, puisque la défense se taille la part du lion : 50%. Mais la guerre est aussi économique : le blocus a entraîné des baisses dramatiques de production (2). L'éducation et la santé restent présentes, même si de nouvelles modalités ont été recherchées. Un tiers de la population est considérée comme étudiante et les 48 600 professeurs seront assistés par des brigades de jeunes pour faire face aux tâches de l'éducation populaire (3). La médecine préventive et la recherche sur les maladies tropicales devraient permettre de diminuer les hospitalisations, ce qui suppose une participation massive de la population.

Les prestations sociales sont versées à 302 400 déplacés de guerre, à 60 800 pensionnés et à 31 995 enfants ; un système de redistribution curieux mais qui s'explique par l'état de guerre. On ne peut pas parler de privilèges du système de prestations sociales car la médecine (consultations, soins et médicaments) est gratuite. Voilà donc un budget qui laisse difficile-

ment apparaître une armada de fonctionnaires. D'autant que la pratique de l'éducation (surtout la formation continue) et celle de la médecine de base sont souvent bénévoles. De même pour la défense, avec la participation de dizaines de milliers de miliciens et de réservistes, sans oublier les milliers de travailleurs en armes. Pourtant, la bureaucratie existe puisque Thomas Borge, ministre délégué à l'Intérieur, en a fait l'ennemi n°2 du Nicaragua (après la C.I.A.). Les Etats secrètent toujours ce poison, même si la politique se fait dans la rue.

## L'agriculture avant tout

Enfin, le budget de 1987 donne la priorité à l'agriculture. Pour deux raisons : l'obtention quasi exclusive de devises par le secteur agro-exportateur (sucre, café, coton), qui représente 31,5% de la surface cultivée, et la nécessité de nourrir la population au même niveau qu'en 1986, avec le développement des produits alimentaires de base (haricots, maïs, riz). Les exportations dans le domaine de l'élevage et de la pêche ne devraient pas diminuer. Ainsi, les paysans détiennent la clé de l'avenir du pays. La nouvelle réforme agraire de janvier 1987 doit permettre aux chômeurs de s'établir et de cultiver de manière intensive des zones en friche ou d'élevage extensif, notamment dans les régions de Boaco et de Chontales au centre du pays.

Les travailleurs urbains, déjà menacés par la spéculation, devront fournir un effort intense d'auto-organisation, car seules des miettes iront à l'organisation urbaine, aux infrastructures et aux transports. De plus, rien n'est prévu pour la fixation des grilles salariales, si ce n'est des primes à la production et à l'innovation (4). Cela suppose, en particulier, la réactivation des C.D.S., comités de gestion de la vie en dehors du travail. Le rôle de l'Etat dans l'économie est ambigu. Il est assez proche de l'attitude qu'a adoptée le F.S.L.N. lors de la discussion de la Constitution de 1987 : l'incitation au débat plutôt qu'une propagande sur un programme précis. C'est pourquoi, la Constitution est unique en son genre : elle a été élaborée par les assemblées populaires (5) et son article 116 interdit à l'état d'urgence d'empêcher sur les droits fondamentaux du peuple (droit d'expression, de réunion, de manifestation, de grève, d'organisation ; pluralisme politique ; abolition de la peine de mort). Regrettons que les institutions politiques soient inspirées des Etats... ce qui est contradictoire avec le préambule annonçant la construction d'une société égalitaire, économiquement, politiquement et socialement.

## Pluralisme économique

Le président Daniel Ortega a indiqué la position du F.S.L.N. sur la question de l'économie mixte, lors de la discussion des choix économiques pour 1987 à la *Casa del gobierno* avec les organisations impliquées dans la production, le 29 janvier 1987 : « Il y a des compagnons qui pensent qu'il n'y a pas de révolution au Nicaragua car il y a un secteur privé. Pour eux, il faut en finir avec le C.O.S.E.P. (6) et confisquer les propriétés de tous les producteurs pri-



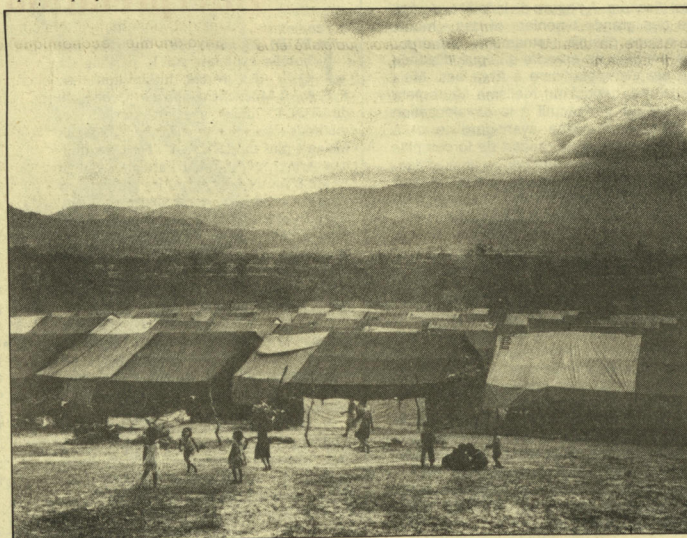
vés, mais c'est une position extrémiste, équivoque.

« (...) Les révolutions ne se copient pas mécaniquement. Nous faisons une révolution qui correspond à nos propres réalités. Le C.O.S.E.P. a ses positions et a le droit de s'exprimer comme il le fait aujourd'hui. Nous avons établi dans la Constitution le pluralisme politique, l'économie mixte et le non-alignement. Nous respectons cela, et ne le voyons pas comme un élément de manœuvre politique. Si les problèmes économiques de ce pays se résolvait seulement en éliminant les producteurs privés, nous aurions pris cette mesure. »

La position d'Ortega semble pragmatique, mais elle ne préjuge pas de l'hostilité du F.S.L.N. à une volonté des travailleurs d'établir une économie socialisée. En effet, le débat est fixé par les organisations marxistes au niveau d'une problématique plan-marché et le F.S.L.N. ne réplique pas par l'antagonisme autoritarisme-socialisation. Comme l'indiquait Joël Fieux : « La grande majorité des membres du Front et des sandinistes en général, ce sont des gens qui n'ont connu aucune autre classe politique que la propre guerre de libération qu'il y a eu et tout le patrimoine historique que cela recouvre. » (7).

Pourtant, la pratique conduit la Centrale sandiniste des travailleurs (C.S.T.) à rechercher de nouvelles pistes pour empêcher la dégradation du niveau de vie des ouvriers. Depuis le début de février 1987, des assemblées syndicales se penchent sur les solutions à donner à ce problème. Le 2 février 1987, une assemblée s'est tenue au local de la C.S.T. avec des représentants de différents secteurs : textile, habillement, santé...

Un premier constat est en phase avec les positions du F.S.L.N., ce qui est normal puisque la C.S.T. est « de frente con el Frente ». Damaso Vargas, un dirigeant de la C.S.T., a déclaré que la solution ne viendra pas des institutions gouvernementales, mais que la classe ouvrière devait rédiger une charte fondamentale contre la spéculation. Place à l'action directe !



## Initiatives de base

Déjà, des solutions d'urgence fonctionnent. Par exemple, le Comité de base du chantier de la fonderie de Leon a créé un potager avec des fruits et des légumes dont les prix sont inabordables ailleurs pour les ouvriers. Le groupe de la Fédération anarchiste de Lille les a aidés à fonder une pharmacie d'entreprise, et le projet de coopérative d'outils demanderait une solidarité accrue des compagnons français pour se renforcer. N'oublions pas le projet de bibliothèque d'entreprise qui avance bien, au moment où la pénurie de papier interrompt les publications du syndicat. Spéculation signifie pénurie à moyen terme ; ces exemples montrent que l'auto-organisation et la solidarité permettent d'y faire face.

Mais, l'auto-organisation dans les entreprises ne réduira pas à néant la spéculation, pas plus que l'interdiction administrative du commerce privé (8). Il n'est pas abusif de dire que la C.S.T. pressent la nécessité de la socialisation. En effet, Antonio Aguilar (secrétaire du syndicat C.S.T. du textile) a déclaré, lors d'une assemblée du 2 février 1987, que les travailleurs industriels devaient « parler avec les paysans pour garantir l'acheminement des denrées de base ».

L'inconnue est l'attitude qu'adoptera la paysannerie. En tout cas ces relations directes entre les organisations de producteurs pour la distribution des biens ne peuvent qu'aller de pair avec le développement des coopératives, où la décision appartient aux travailleurs. Le mouvement coopératif devrait être une des idées-forces des sandinistes, puisque Sandino avait consacré le crépuscule de sa vie à la création d'une coopérative regroupant des milliers de travailleurs à Wiwili. La nouvelle réforme agraire les favorise, mais elles ne représentent que 21% de la surface cultivée, de plus les paysans ont le choix de ne pas s'organiser sur les nouvelles terres distribuées.

Concluons sur la réponse à Emma Goldman (9) de Maria Spiridonova, dirigeante des socialistes-révolutionnaires de gauche, traquée par la Tchéka en 1920 : « Les bolchéviks soutiennent que les paysans refusent de nourrir les villes... Ce n'est pas vrai. Les paysans refusent en effet de passer par les commissaires : ils ont leurs propres soviets et veulent établir directement des échanges avec les soviets ouvriers ».

Xavier MERVILLE  
(Gr Pierre-Besnard)

(1) Exposé dans Barricada internacional (F.S.L.N.) du 12 février 1987.

(2) Le P.I.B. (produit intérieur brut) a baissé de 3% en 1985 selon le récent rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (C.E.P.A.L.), organisme officiel de l'O.N.U.

(3) Pratiquée sans le rapport hiérarchique maître-élève.

(4) La C.E.P.A.L. fait état d'un taux d'inflation de 335% en 1985.

(5) Une étude de la Constitution permettrait de mieux saisir les motivations et les conceptions politiques des Nicaraguayens.

(6) Organisation patronale.

(7) Joël Fieux, Ecrits et Paroles, Atelier de création libertaire, 1987, p.56, en vente à la librairie du Monde libertaire.

(8) Comme l'avait instaurée les bolchéviks pendant la période du « communisme de guerre » (1918-1921).

(9) Emma Goldman, L'épopée d'une anarchiste, éditions Complexe, tome 1, p.253.

CHILI  
Prisonniers

**A**INSI que nous l'avons annoncé la semaine dernière, la tournée en Europe de Oscar Ortiz, représentant du C.O.D.E.H.S. (Comité de défense des droits humains et syndicaux) (1) a, parmi d'autres, le but d'informer de la situation présente des prisonniers politiques au Chili et de lancer en leur faveur une campagne de soutien.

La Commission de défense des prisonniers politiques et l'Organisation des familles de prisonniers ont, en novembre 1986, dénombré 454 prisonniers politiques dont douze sont condamnés à mort et, parmi eux, deux jeunes femmes. Neuf ont un visa pour la Belgique, un pour la France et deux sans visa (2).

Nous appelons à créer des groupes de solidarité pour les arracher à la mort et à la dictature. Voici la liste de leurs noms :

- Carlos Alberto Araneda Miranda (visa pour la Belgique) ;
- Pedro Burgos Ibanez (sans visa) ;
- Rolando Cartagena Cordova (visa pour la Belgique) ;
- Juan Orlando Gajardo Ortiz (visa pour la Belgique) ;
- Carlos Arturo Garcia Herrera (visa pour la Belgique) ;
- Gonzalo Gonzalez Ouiroga (visa pour la Belgique) ;
- Hugo Marchant Moya (visa pour la Belgique) ;
- Fermin Montez Garcia (visa pour la France) ;
- Miriam Amelida Ortega Araya (sans visa) ;
- Cecilia de las Mercedes Radrigan Plaza (visa pour la Belgique) ;
- Fernando Benjamin Revoco Soto (visa pour la Belgique) ;
- Rodolfo, Rodriguez Moraga (visa pour la Belgique) ;

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations sur ces prisonniers en écrivant au Relations internationales de la F.A. et au groupe Nolasco-Arratia, c/o librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris (mentionner « Prisonniers politiques »).

## LISE

(1) Le C.O.D.E.H.S. a été fondé par Clotario Blest, premier président de la C.U.T. (Centrale unitaire des travailleurs).

(2) Le visa est en fait un moyen de pression. Les visas ont été obtenus par les prisonniers politiques avant leur condamnation à mort.



## CHILI

Le coup d'Etat militaire  
1973-1980 (4<sup>e</sup> partie)

LES principaux événements annonciateurs d'un coup d'Etat au Chili sont multiples. La contestation sociale développée par les organisations patronales à partir d'octobre 1972 s'amplifie au sein de la petite et de la moyenne bourgeoisies. L'opposition politique paralyse toute nouvelle réforme envisagée par le gouvernement. Les trois principaux partis d'opposition : Parti national, Parti démocrate-chrétien et Parti de la démocratie radicale forment bloc contre l'Unité populaire (U.P.) dans les deux chambres du Parlement.

Montée croissante  
de l'opposition

Différentes étapes marquent le recul de l'Unité populaire et la montée croissante de l'opposition. En juillet 1972, le sénateur démocrate-chrétien Juan de Dios Carmona présente un projet de loi destiné à contrôler tous les groupes armés clandestins. Il en résulte le vote à la majorité de la loi sur le contrôle des armes, mise en application en juillet 1973.

Dès le début de leur grève en octobre 1972, les organisations patronales soumettent au gouvernement une liste de revendications (Pliego de Chile), mais celui-ci laisse pourrir la situation. La grève s'étend et paralyse le pays. Il ne reste plus alors, au bout d'un mois, qu'à négocier, mais déjà le gouvernement a perdu toute crédibilité au regard du patronat. Allende est contraint, le 2 novembre 1972, à faire appel à la participation des militaires dans la constitution d'un nouveau cabinet.

C'est ainsi que trois chefs des forces armées vont partager le pouvoir avec l'U.P. : Carlos Prats Gonzalez, commandant en chef de l'armée de terre, nommé ministre de l'Intérieur ; Carlos Sepulveda, général de l'armée de l'air, devient ministre des Mines ; Ismael Huerta, amiral en chef de la marine, prend le ministère des transports. Quatre jours plus tard, le 6 novembre 1972, la « grève d'octobre » des grands et petits patrons s'achève.

Avec l'arrivée des militaires dans son gouvernement, le président Allende assure ainsi le bon déroulement des élections parlementaires qui auront lieu en mars 1973. En janvier de la même année, le ministre de l'économie, Orlando Millas (P.C.), et le ministre de l'Intérieur, le général Carlos Prats, présentent un projet de loi destiné à récupérer les usines occupées par les travailleurs depuis la grève patronale d'octobre 1972. Une fois mise en vigueur, cette loi permet à l'armée de procéder à l'expulsion brutale des ouvriers de leurs usines. Cette première et violente répression est ressentie par les travailleurs comme la trahison d'un gouvernement qui a fait le choix de se ranger du côté du plus fort.

En mars, le résultat des élections parlementaires ne fournit pas à l'opposition la majorité escomptée qui lui aurait permis de formuler avec succès une « accusation constitutionnelle » contre le président Allende, entraînant ainsi sa démission. C'est à partir de ce moment que se perçoivent les prémices de l'inévitable coup d'Etat militaire. En réponse à l'appel fait le 21 juillet par le chef de l'Eglise catholique, le cardinal Raul Silva Henríquez, en faveur d'un dialogue national, Allende prononce le 24 juillet suivant un discours adressé à toutes les forces politi-

ques, sociales et militaires du pays.

Ce discours est en fait une exhortation lancée à la Démocratie-Chrétienne pour participer au gouvernement, afin de garantir le processus constitutionnel. Du discours d'Allende, on peut retenir les principes essentiels suivant :

- renforcer l'autorité du gouvernement ;
- éliminer les groupes armés parallèles, de droite comme de gauche ;
- maintenir les forces armées en dehors des enjeux politiques ;
- exiger un pouvoir populaire subordonné et non pas antagoniste au régime institutionnel ;
- la voie politique du programme de l'U.P. n'est pas fondée sur

au Chili. Mais cette fois le régime militaire a un projet plus vaste.

Après le massacre des travailleurs, des étudiants, des « *poblabores* », l'emprisonnement de milliers de Chiliennes et de Chiliennes dans des centres de tortures où les disparitions sont monnaie courante, le pays sombre dans la terreur. Pinochet inaugure le règne de la haine contre tous ceux qui peuvent être soupçonnés de sympathies « gauchistes » envers l'ancien régime.

La dictature s'installe à coups de décrets-lois. En mars 1974, Pinochet fait au pays une « *Declaración de principios* » dans laquelle les forces armées et les forces de l'ordre se donnent pour tâche la reconstitution « *morale, institutionnelle et matérielle* » du

d'institutionnalisation du régime. A partir de ce moment, il commence à parler d'« *une nouvelle démocratie, autoritaire, protégée, intégrée, technique qui permette la participation sociale* ».

Des divergences éclatent au sein même de la junte militaire à l'occasion d'un « *référendum* » organisé par Pinochet le 4 janvier 1978. Ce « *référendum* » a été en effet rejeté par le Conseil d'Etat (Controlaria) qui l'a jugé « *non conforme au droit* ». Suite à quoi Pinochet va mettre à la retraite le conseiller d'Etat qui a courageusement émis cet avis. Malgré cet épisode, Pinochet maintient son « *référendum* » qui appelle les Chiliens à dire « *oui* » ou « *non* » à la proposition suivante : « *Face à l'agression internationale lancée*

que économique du régime, s'inspire de l'école de Milton Friedman à l'Université de Chicago (appelée « *économie de libre marché* »).

Une enquête récente sur la politique économique entre 1973 et 1978, fait apparaître les résultats suivants :

- 53% du patrimoine des 250 plus importantes usines du pays sont aux mains de 5 groupes économiques contrôlés par des capitaux privés ;
- 82% des banques — dont 60% du crédit bancaire — sont sous le contrôle de 9 groupes économiques, parmi lesquels on retrouve les 5 groupes précédents.

La privatisation massive des moyens de production dépasse alors le total des entreprises nationalisées ou expropriées à l'époque du gouvernement de l'Unité populaire. Le processus de privatisation du régime militaire s'étend aux entreprises créées pendant les gouvernements successifs qui ont régi les destinées du Chili depuis la création de la « *CORFO* » (Corporación de Fomento), en 1939.

En 1970, la « *CORFO* » contrôlait 46 entreprises. En 1973, ce chiffre s'élève à près de 300 entreprises. En 1980, sept années plus tard, il reste 24 entreprises sous contrôle de l'Etat. La moitié du reste qui a été privatisé a été mis aux enchères. Le désintérêt des multinationales pour l'achat des entreprises chiliennes est un facteur de grande déception pour le régime militaire.

Dans l'agriculture, le transfert de la propriété a pris une tournure dramatique. Après 1973, près de 30% des terres expropriées sont restituées à leurs anciens propriétaires et 20% sont adjugées à des « *non-paysans* ». Moins de 30% des terres cultivables sont attribuées à des paysans. Les aides financières ou techniques, antérieurement accordées par l'Etat aux paysans, sont désormais supprimées. On estime que déjà, en 1979, près de 50% des paysans sont contraints de vendre des terres en fermages. Des milliers de paysans sont expulsés des terres qu'ils occupaient avant et pendant la réforme agraire.

Conséquences  
socio-économiques

Le changement de politique économique fait disparaître tous les acquis sociaux dont jouissaient les travailleurs chiliens et leurs familles. Outre l'augmentation énorme du taux de chômage, les conditions de travail sont épouvantables du fait de la recherche de rentabilité économique des entreprises, la politique salariale est marquée par la répression syndicale et le réajustement des salaires est fonction de l'indice officiel d'inflation, tous ces facteurs — parmi d'autres — déterminent la détérioration des revenus et des conditions de travail des salariés.

En 1980, un premier pas est fait vers la privatisation du régime de sécurité sociale. Les retraités et salariés qui sont à moins de cinq ans de la retraite continuent d'être pris en charge par le secteur public. Le reste des travailleurs ont le choix entre l'ancien système ou une assurance individuelle. Pour les motiver, le gouvernement accorde immédiatement une hausse de salaire de 11% aux salariés qui optent pour le second choix.

## Relations internationales



l'insurrection. La bourgeoisie est seule responsable de l'insurrection ;

- articuler les rôles des pouvoirs de l'Etat afin de remettre en vigueur l'Etat de droit et de mettre fin au blocage législatif auquel se trouve soumis le pouvoir exécutif ;
- définir le régime de propriété des entreprises au moyen d'une délimitation légale du secteur public en considérant les mutations déjà opérées comme irréversibles ;
- faire participer les travailleurs à la gestion des entreprises du secteur public ;
- rendre l'accord national indispensable pour adopter les mesures concrètes destinées à contenir l'inflation et à assurer la distribution des biens de consommation ;
- exiger le dialogue et l'accord avec l'opposition pour la concrétisation de ces idées ;

En fait le Parti démocrate-chrétien ne répond pas à l'appel et, le 9 août 1973, Allende forme un nouveau cabinet avec quatre chefs des forces armées, qu'il appelle le « *gouvernement de Sécurité nationale* » et dont la vie sera très courte. Le 19 août 1973, le général Ruiz d'Anjou, ministre des Travaux publics et des Transports, démissionne ; suivi du ministre de la Défense, Carlos Prats, le 23 mars 1973. Le 11 septembre 1973, survient le coup d'Etat.

La dictature  
de Pinochet

L'intervention brutale des militaires, le 11 septembre 1973, ouvre une nouvelle page dans l'histoire des régimes autoritaires

pays. Le régime constitue une junte militaire de gouvernement. Pinochet, dans son discours du 11 octobre 1973, déclare notamment : « (...) Nous refusons, de façon catégorique, la conception marxiste de l'homme et de la société parce qu'elle nie les valeurs fondamentales de l'âme nationale, cherche à imposer un système totalitaire et oppressif (...) ».

Après la liquidation du système politique, la fermeture du Parlement, l'interdiction des partis politiques, l'effondrement de toutes les institutions démocratiques, la suspension de tous les droits garantis par la Constitution de 1925, la junte militaire décide de maintenir en l'état le pouvoir judiciaire et le Conseil d'Etat. Elle va même jusqu'à s'appuyer, dès le début de son pouvoir, sur ces institutions pour se donner une apparence de légalité.

En quête  
d'une « légitimité »

Pendant les premières années, la junte militaire gouverne le pays dans l'arbitraire quotidien avec une population soumise à la terreur. La condamnation internationale du régime lui pose de graves problèmes malgré de vaines tentatives pour démontrer sa « *légitimité* ». En octobre 1973, Pinochet désigne une commission *ad hoc* qui doit élaborer une nouvelle « *constitution* ». Mais ce n'est qu'à partir de juillet 1977 que le régime fixe les règles pour l'avenir.

En juillet 1977, Pinochet prononce un discours dit « *de Chacarillas* » (nom de la localité) où il annonce les étapes du processus

contre le gouvernement de notre patrie, j'appuie le général Pinochet dans sa défense de la dignité du Chili et je réaffirme la légitimité du gouvernement de la République pour diriger souverainement le processus d'institutionnalisation du pays. ». Le gouvernement annonce 80% de « *oui* » à cette farce. Il faut rappeler à cette occasion que le dépouillement du scrutin se déroule hors de tout contrôle.

Politique économique  
du régime militaire

Le régime militaire entreprend à partir de 1974 une série de mesures qui vont changer totalement la physiologie économique du pays :

- élimination des restrictions au libre jeu du marché afin de réactiver l'économie ;
- privatisation totale des entreprises de l'Etat, ayant pour conséquence de réduire son influence dans le contrôle de l'économie ;
- ouverture du commerce à l'investissement et au financement des capitaux étrangers, offre de garanties importantes aux investisseurs afin de promouvoir et de développer des relations commerciales internationales ;
- restriction et délimitation de l'activité syndicale, afin d'en réduire l'importance et l'influence sur le plan social ;

• « *reformulation de l'institutionnalité* » de l'Etat en vue de diminuer son intervention dans les domaines de la prévision, de la santé, de l'éducation et du logement.

L'ensemble de ces mesures, qui constituent la nouvelle politi-



## RENCONTRE-DÉBAT DE LA LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE

## Les matins noirs du syndicalisme

**S**AMEDI 4 avril ce seront divers militants anarcho-syndicalistes qui animeront le matin l'émission « Forum » sur Radio-Libertaire (89.4 MHz, Paris), de 11 h 30 à 12 h 30, sur le thème : « Les matins noirs du syndicalisme » avec la présence de D. Colson (auteur de *Anarcho-syndicalisme et communisme* (Saint-Etienne, 1920-1925)). L'après-midi, le débat continuera dès 16 h à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Le thème du syndicalisme, ce qu'il aurait dû être, ce qu'il a été et ce qu'il est maintenant, a souvent été traité dans les pages du *Monde libertaire* et sur la fréquence de Radio-

Libertaire, mais en débattre avec les auditeurs et les lecteurs c'est ce à quoi nous vous convions ce samedi 4 avril.

Le titre même « Les matins noirs du syndicalisme » reprend celui d'un livre sur Emile Pouget, paru en 1972 (aux Editions de la tête de feuilles), c'est pourquoi nous n'avons pas hésité à reproduire dans cette page un extrait de l'*Encyclopédie anarchiste*, le thème en est bien sûr le syndicalisme et l'auteur Pierre Besnard.

Il est souvent reproché aux anarcho-syndicalistes (qu'ils soient à la C.F.D.T., à la C.G.T., à F.O., à la F.E.N. ou à la C.N.T.F.) de parler du passé et d'oublier le présent. C'est

nous faire un mauvais procès, surtout quand le présent est à la collaboration de classes et au bradage des acquis. Les références sont nécessaires, même si elles semblent alourdir le débat. Ce ne sont pas les derniers conflits sociaux qui nous contrediront !

Les tenants de la lutte des classes sont-ils des momies ? Un syndicalisme révolutionnaire, l'anarcho-syndicalisme sont-ils possibles aujourd'hui ? Nous vous convions à en débattre ce samedi 4 avril.

Thierry, pour l'équipe d'animation

**L**E syndicalisme dont je vais parler ci-dessous est révolutionnaire, social et non corporatif seulement. Il est, aussi, fédéraliste et antiétatiste. Il prend sa source doctrinale dans Proudhon et a retenu les enseignements de Bakounine, de Kropotkine, de James Guillaume ; et Malatesta, malgré son point de vue particulier, ne l'a pas traité en indifférent. Voilà pour le passé.

Pour le présent, il s'est efforcé, par son observation des faits sociaux contemporains, de renforcer sa doctrine et de dégager les tactiques les mieux appropriées à son action et à ses buts.

J'ai déjà dit tant de chose sur ce mouvement particulier des travailleurs, notamment dans l'étude historique que j'ai consacrée à la Confédération générale du Travail, qu'il me paraît inutile de me livrer à de longs développements qui ne seraient que la répétition de mon ouvrage : *Les syndicats ouvriers et la Révolution sociale* (1).

La présente étude n'aura donc pour but que d'exposer certains aspects du syndicalisme, après l'avoir défini et d'examiner quelques points actuellement controversés dans le monde anarchiste.

### Un syndicalisme préhistorique

Le syndicalisme est un mouvement naturel qui groupe, sous des formes diverses, des hommes qui ont des intérêts communs et des aspirations identiques ; des hommes chez lesquels la concordance des intérêts et l'identité des buts déterminent normalement et logiquement le choix de moyens d'action semblables pour atteindre le but qui est commun à leurs efforts.

On trouverait trace de telles associations, de tels groupements, quelle qu'en soit la forme, dans les temps les plus reculés de l'Histoire. Sans doute, à ces époques lointaines, n'était-il pas question de syndi-

calisme. Le mot était inconnu, mais la chose existait sous des aspects divers et variés. A mon avis, il n'est pas exagéré d'affirmer que le syndicalisme, sous des formes rudimentaires, a existé dès que la vie en société s'est imposée aux hommes comme une nécessité.

Dès ces jours reculés, qui se perdent dans la nuit des temps, la solidarité, l'entraide, l'alliance, qui constituent les bases morales fondamentales du syndicalisme moderne, sont devenues, pour les hommes appelés à vivre en commun ou en rapport, les principes vitaux dont la pratique et l'application étaient indispensables pour assurer leur sauvegarde, défendre leur vie, acquérir une tranquillité relative ; produire, échanger et consommer.

En effet, c'est en pratiquant la solidarité et l'entraide que les hommes ont pu conquérir la première place dans le règne animal. S'ils ne s'étaient pas unis, malgré qu'ils fussent doués d'intelligence, ils eussent été les victimes, dans la lutte pour la vie, des races d'animaux supérieurement armés pour cette lutte, plus vigoureux et plus forts.

Or, le contraire s'est produit ; non seulement l'homme, groupé avec ses semblables, a défendu victorieusement sa vie, assuré sa subsistance, propagé son espèce, mais encore il a détruit ou domestiqué presque tous les animaux qui lui disputaient le droit à l'existence et asservi les forces naturelles.

C'est également par la vie en commun, par la pratique de l'entraide, que les inventions ont pu être réalisées, véhiculées, appliquées et que, de proche en proche, la civilisation, si contrariée qu'elle ait pu être dans son essor, a pu, néanmoins, se développer, modifier et, parfois, bouleverser les conditions de vie des hommes à des périodes déterminées.

### Naissance des classes sociales

Il est infiniment probable que le syndicalisme préhistorique n'avait

pas d'autre but que d'assurer à l'homme la sécurité de la vie et les moyens d'existence. Et si la vie avait suivi son cours normal ; si les hommes n'avaient jamais connu l'ambition, la haine, la domination, l'autorité, la propriété, la jouissance et le lucre, le syndicalisme aurait sans doute connu un développement continu et sans histoire et le but que nous poursuivons encore — que d'autres poursuivront peut-être — serait atteint depuis longtemps.

La naissance, chez les hommes, des sentiments ci-dessus indiqués, devait fatalement les séparer, les diviser, les dresser les uns contre les autres, faire naître des groupes dont les intérêts concordait. C'est ainsi que s'explique l'origine des classes sociales antagonistes dont il serait vain de vouloir nier l'existence.

La lutte entre les classes, dont l'une est privilégiée et l'autre déshéritée, exigea, de part et d'autre, la constitution de groupements pour défendre les intérêts et les aspirations des forces en lutte. Ainsi naquirent successivement l'Etat, puis les syndicats ouvriers et patronaux, dont l'opposition demeura constante, sur tous les plans, aussi longtemps que les causes et raisons de cette opposition : propriété, privilèges, autorité, subsisteront.

En ce moment, deux grands mouvements de classe : le syndicalisme patronal et le syndicalisme ouvrier sont face à face.



### Action parlementaire

Chaque jour, l'un et l'autre englobent de nouveaux éléments de vie et d'action, agrandissent le champ de leur activité et se substituent, en fait, aux partis politiques qui, de plus en plus, perdent leur caractère originel et deviennent, dans les Parlements condamnés, les exécuteurs des volontés des grands groupements qui s'affrontent sur tous les terrains. Lorsque les congrégations économiques imposent leur volonté au Parlement et aux parlementaires, c'est le syndicalisme

patronal qui parle et agit ; lorsque le Cartel des fonctionnaires et la C.G.T. obligent le socialiste à renverser, malgré leur désir, un gouvernement, puis plusieurs, c'est indiscutablement, le syndicalisme ouvrier qui se manifeste contre l'Etat-patron. Bien que cette action indirecte, par pression, n'ait à mes yeux, qu'une valeur relative, il n'est pas douteux que les éléments révolutionnaires ne sauraient, en la circonstance, la condamner.

Qu'il soit patronal ou ouvrier, le syndicalisme a toujours essayé et, en général, réussi à grouper toutes les forces vives et actions encore éparées. Cette idée de synthèse s'est ancrée avec toujours plus de force, mais elle a pris des formes diverses dans les deux camps. Elle eut, en effet — et elle a encore — des partisans convaincus et acharnés ici et là.

### Synthèse

#### et collaboration des classes

Tandis que de part et d'autre, certains hommes sont partisans d'une synthèse générale, qui permettrait de réunir tous les individus sur le plan d'un grand intérêt général, d'autres, moins ambitieux sans doute, mais plus pratiques et actuels désirent seulement réunir, sur un même plan, les individus dont les intérêts sont réellement concordants. De ces idées de synthèse sont issues : la collaboration des classes et la lutte de classes, sous leur forme moderne.

La première a pour but de développer et de défendre, par voie d'entente entre les classes antagonistes, l'intérêt général — ou plutôt ce qu'on qualifie de tel — ; l'autre vise à défendre l'intérêt de classe, à le faire triompher, à donner naissance ensuite au véritable intérêt général dont elle nie actuellement l'existence. De toute évidence, parce que la logique le veut ainsi, c'est la seconde conception qui finira par s'imposer et nous reviendrons ainsi à la source du syndicalisme... après la disparition des classes. (...)

Pierre BESNARD

(1) Pierre Besnard, *Les syndicats ouvriers et la Révolution sociale*, 344 pp., en vente à la librairie du Monde libertaire, 20 F.

Les initiales sont de la rédaction du Monde libertaire (N.d.R.).



## Quelques ouvrages en vente à la librairie du M.L.

A.S., <i>L'anarcho-syndicalisme</i> .....	15 F
Bance P., <i>Les fondateurs de la C.G.T. à l'épreuve du droit</i> .....	55 F
Bron J., <i>Histoire du mouvement ouvrier français</i> (3 volumes). Chaque .....	65 F
Collectif, <i>L'influence anarcho-syndicaliste dans la C.G.T., 1902-1923</i> .....	4 F
Collectif, <i>Le mouvement libertaire dans l'Allier au début du siècle</i> (en cassette) .....	50 F
Colson D., <i>Anarcho-syndicalisme et communisme</i> (Saint-Etienne, 1920-1925) .....	120 F
Fédération Force ouvrière gaz et électricité 100 ans de syndicalisme .....	65 F
Georges et Tintant, <i>Léon Jouhaux</i> .....	180 F
Institut C.G.T. d'histoire sociale .....	
1906, <i>le congrès de la charte d'Amiens</i> .....	140 F
Julliard J., <i>Fernand Pelloutier</i> .....	70 F
Maitron (sous la direction de) <i>Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français</i> (26 volumes). Chaque .....	230 F
Monatte P., <i>La lutte syndicale</i> .....	65 F
Masini P.-C., <i>Anarchistes et communistes dans les conseils de Turin</i> .....	25 F



## NOTE DE LECTURE

## « Léo Ferré, les années galaxie » de Françoise Travelet

**C'**EST dans « Poètes d'aujourd'hui », ce temple où sont rangés les poètes qui jalonnent l'histoire de la littérature, que Françoise Travelet donne à l'œuvre de Léo Ferré sa dimension. Une dimension qui suit la démarche de l'auteur, laquelle prend sa source dans la révolte échevelée de la jeunesse pour terminer sa course dans les pièces achevées de l'âge mur, sans rien perdre de sa virulence, en s'installant dans une tranquillité qui est la marque de l'universalité.

Pour bien comprendre le parcours de Ferré, il faut le suivre tout au long d'une existence sans concessions au cours de laquelle, les yeux rivés sur le monde en folie, il ajoute page sur page pour cerner l'édifice bringuébalant que les hommes construisent dans un univers de douleurs où l'amour est l'exception.

Et Françoise Travelet qui nous avait déjà donné une biographie de Léo Ferré *Dis donc Ferré* nous

retrace un cheminement du poète qui procédera lui-même au choix des morceaux qui constituent, en fin de l'ouvrage, ce qu'on m'excusera de nommer « les pièces du dossier ».

Chez Ferré l'expression littéraire emprunte aux convictions profondes qui sont son armature intellectuelle, et Françoise Travelet a cerné de près ces éléments qui constituent le caractère social de l'œuvre. Naturellement, lorsqu'elle écrit sur le poète, les émerveillements oublient le quotidien ou plutôt l'habillent du manteau somptueux du théâtre. Ainsi, le culte de Ferré pour l'Espagne libertaire relève souvent de la chanson de gestes. Mais laissons le poète à ses enluminures et à cette part de rêve, qui sont les flammes qui guident au loin les hommes, plus terre-à-terre que nous sommes, et auxquels les combats journaliers ne laissent qu'un instant infime aux exaltations salutaires

Enfin Françoise Travelet rappelle les liens étroits qui, au cours de son existence, ont uni Léo Ferré aux militants de la Fédération anarchiste. Les galas bien sûr, mais peut-être plus encore ce parrainage que la beauté et le talent accordent à la révolte et dont celle-ci ne peut se passer. Sur ces mots qui ravagent, le poète a mis de la musique : le poème devient chanson de joie et de douleurs, et la musique comme le texte sont solidement accrochés dans le temps.

En lisant ce texte de qualité, je revoyais ce jeune homme accroché à son piano chantant *Monsieur Tout-Blanc* ou *Les amoureux du Havre* dans une salle minuscule de Montmartre, devant un public enthousiaste. L'homme a grandi au cours des ans, ses cheveux ont blanchi, le parcours a été long. C'est ce que nous conte Françoise Travelet avec une connaissance de son talent qui éclaire l'œuvre.

Maurice JOYEUX

## SPECTACLE

## Du délire à cordes...

**P**OUR un soir, de surcroît un lundi 6 avril, la scène du Théâtre libertaire de Paris sera envahie par les sonorités, les chants, les mimiques et les cordes du Quator...

Au commencement de leur histoire, ni Michel Boulerne, ni Laurent Vercambre, ni Pierre Ganem, et surtout pas Sylvain du Pasquier n'avaient envisagé qu'un jour ils formeraient un quator à cordes et qu'ils joueraient de la musique classique. Mais ces quatre musiciens complètement fous — et pas seulement de musique — se rencontrèrent. Avant, violonistes autodidactes, ils archotaient dans la rue, chez eux ; deux d'entre eux participèrent à la Confrérie des Fous (avec entre autres, Lacombe) et à ses spectacles hauts en couleurs.

Puis, par un matin de 1980, ce fut la rencontre et la création d'un quator à cordes — deux violons, un alto, un violoncelle. Leur répertoire est essentiellement composé par la musique qu'ils sentent le mieux, celle qui les fait délirer ; ils jouent les morceaux qu'ils aiment en les réarrangeant et en les réadaptant pour un quator (*La Complainte de la Butte*, *Eleanor Rigby*, etc.) et, bien sûr, leurs propres créations, comme l'immortel *Chanter dans son bain* avec palmes et maillots de bain. Leur musique est constamment pon-

tuée de clins d'œil affectueux ; elle ne fait jamais référence à un morceau, un compositeur, un chanteur qu'ils n'aiment pas.

Leur public est très éclectique, il vient plus pour le spectacle que pour la musique ; mais depuis quelque temps, les amateurs de classique s'y rallient, conquis par leur virtuosité. Le Quator a eu l'occasion de jouer avec Patrice

Fontanarosa pour lequel la vulgarisation du classique est devenue un cheval de bataille.

Anne DUNOYER

Théâtre libertaire de Paris, 41, boulevard du Temple, Paris 3<sup>e</sup>. Prix des places : 90 F, réduction aux porteurs de la carte de Radio-Libertaire et aux abonnés du T.L.P. Concert unique le lundi 6 avril, à 20 h 30.

## EXPOSITION

## L'alchimiste du cuivre

« **J'**ÉCRIVAIS des silences, des nuits, je n'étais l'inexprimable. Je fixais des vertiges. » Arthur Rimbaud s'est arrêté dans l'atelier du « peintre visionnaire » Joël Leick. Alchimiste du cuivre, Joël Leick a illustré les *Illuminations* de l'« alchimiste du verbe » et il expose ses œuvres, du 4 au 25 avril, au centre culturel de Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) après un passage récent au Musée Rimbaud de Charleville-Mézières.

Leick a passé une « saison en enfer » à lire les poésies de Rimbaud. Après le *Bouillonnement de la lecture*, Leick a gravé et griffé le cuivre à la recherche et à la rencontre du poète. Artiste lorrain méconnu (il a 25 ans et vit quelque

part dans la vallée de la Fensch), il nous donne dans son travail les traces de ce qu'il appelle « la figuration de l'âme » à travers des « monotypes » magiques et mystérieux, ces gravures à épreuve unique où l'huile est aussi prépondérante que la pointe sèche, l'aquarelle ou les collages.

Comme a pu l'écrire le poète Alphonse Pensa : « impatience, (Leick) invente de nouvelles notes de couleurs, rejoint sûrement, dans sa folie créatrice, le refuge triomphal d'un soleil imposé ». Joël Leick veut que « les êtres se souviennent de l'errance tragique de Rimbaud » et le voyage qu'il nous propose est à faire en « bateau ivre », avec « les cieux crevant en éclairs, et les trombes et les ressacs et les courants (...) ». L'Aube exaltée ainsi qu'un peuple de colombes », et les yeux avec la couleur des « voyelles » pour voir « quelquefois ce que l'homme a cru voir ».

L'œuvre de Joël Leick est à voir et à connaître parce qu'il y a des rencontres essentielles.

DIOGÈNE

Joël Leick illustre Arthur Rimbaud, « *Illuminations* et *monotypes récents* », exposition au centre culturel Salvador-Allende de Neuilly-sur-Marne, du 4 au 25 avril 1987.

## NOUVELLE ÉMISSION SUR R.-L.

### « Hua yu Guang Bo »

Chaque dimanche, de 8 h à 10 h, une nouvelle émission de Radio-Libertaire se déroulera intégralement en langue chinoise et à destination de la communauté chinoise de Paris. Informations sur l'Asie, mais aussi sur les manifestations culturelles à Paris. L'équipe animatrice réservera un point d'information en français sur l'actualité dans les pays asiatiques.

Radio-Libertaire

## Programmes de Radio-Libertaire

Judi 2 avril

« Rouge profond » (1 h à 3 h) : la nuit fantastique de Radio-Libertaire, cette semaine : Frankenstein, avec des interviews de Jean Rollin (cinéaste) et Jean-Pierre Bouyxon (« Fascination »).  
« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : Magic Sam, le blues coupé de ses racines du Mississippi et ceux qui l'ont côtoyé (Otis Dush, Shakey Jake et Buddy Guy)  
« Enlivrez-vous » (16 h à 17 h 30) : le Salon du livre, avec les Editions du Petit Véhicule (pour les inédits de Desnos).  
« Si vis pacem » (17 h 30 à 18 h 30) : le bilan provisoire des procès d'objecteurs de conscience.  
« Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h) : avec Max Roach, Ornette Coleman, Banlieues Bleues. De minuit à trois heures du matin : du blues avec la prolongation du programme du matin (Magic Scem) et un aperçu du festival d'Amsterdam.

Vendredi 3 avril

« 89.4 le matin » (10 h 30 à 12 h) : des disques et des commentaires à chaud.  
« H. comme hasard » (12 h à 14 h) : quand Paris s'appelait Lucette !  
« Décapant » (15 h à 17 h) : pub et publicitaire ou le bonheur conforme.  
« L'invité quotidien » (19 h à 21 h) : l'Union rationaliste invite Alain Caniot, un des créateurs du 1<sup>er</sup> Salon de la crédulité qui aura lieu au mois de juin 1987 au Cirque d'hiver.  
« Regard sur... » (21 h à 22 h 30) : les libertés.

Samedi 4 avril

« Le Père peinard » (10 h 30 à 11 h 30) : l'actualité à la moulinette avec Paul Chenard et Régis Faudot.  
« Forum » (11 h 30 à 12 h 30) : les matins noirs du syndicalisme ou des espoirs d'hier à la réalité d'aujourd'hui.  
« Chronique syndicale » (12 h 30 à 14 h 30) : l'Interpro au Havre, la situation générale à la R.A.T.P., la Coordination des hôpitaux à Villejuif.  
« De bouche à ortels » (14 h 30 à 16 h 30) : Jacques Yvart (qui découvrit la mer bien avant Renaud), Marcel Eglin (chanteur aussi), Fabienne Pralon (chanteuse) et Ramon Ferister (de l'association Culture au quotidien).

Dimanche 5 avril

« Hua y guang bo » (8 h à 10 h) : émission en langue chinoise.  
« Matinée anticléricale » (10 h à 12 h) : le christianisme sera-t-il vaincu par le cul ? La réponse du « Gai Pied ».  
« Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : avec le banjoïste français Bertrand Coqueugnot qui présente son premier disque.  
« Grand Angle » (16 h 30 à 18 h 30) : à propos de la sortie des deux dernières cassettes de Review Parade International (poésie sonore), avec Al Pavl pour invité.

Lundi 6 avril

« Chroniques du lundi » (9 h à 11 h) : informations, actualités et revue de presse.  
« Allo maman bobo » (18 h 30 à 20 h 30) : l'herboristerie et son avenir, avec le D<sup>r</sup> Françoise Bonne de l'association Pour le renouveau de l'herboristerie.

Mardi 7 avril

« Music Hall » (10 h à 12 h) : l'émission du Théâtre libertaire de Paris.  
« Les humeurs criminelles » (12 h à 14 h) : la littérature policière et le salon du livre.  
« Destination ruptures » (15 h à 17 h 30) : l'économie distributive avec comme invité C. Lorient.

Mercredi 8 avril

« La nuit noire » (1 h à 3 h) : du péonisme évident à l'exposé de la passion pour le polar sur Radio-Libertaire.  
« Histoires courtes » (14 h à 15 h) : lectures, contes, récits et nouvelles.  
« Micro-climat » (15 h à 17 h) : médecine et guerre nucléaire avec Marie-Louise Beaumont.  
« Rouge profond » (1 h à 3 h) : Les mythes du fantastique (Frankenstein suite).

## DISQUE

### « Tequila » par les Rats

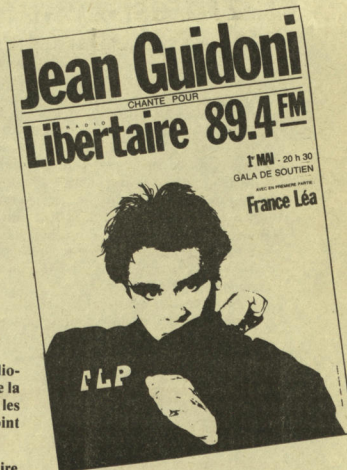
Tel est le titre de l'album 33-tours que nous propose les Rats (1). Formé fin 1982, le groupe se compose de Serge (chant-guitare), de Laurent (chant-basse), de Jean-Michel (chant-batterie) et de Patrice (chant-guitare). Ils jouent un rock influencé autant par la vague de 77 que par les années 60 (Clash, Ruts, Feelgood).

Ils ont à leur actif deux 45-tours, quelques compilations et pas mal de concerts. Révolte, espoir, mélancolie sont autant d'éléments qui illustrent leurs chansons. C'est ainsi que sont passés à la moulinette l'armée, le salariat, les cités dortoirs, Le Pen, la réussite sociale, etc.

Bref les Rats ont la pêche, la simplicité et la sincérité. Sachez enfin que c'est Gougnaf Mouvement, petite maison d'édition et de distribution alternative qui contre vents et marées essaye de promouvoir un circuit parallèle, qui les diffuse. Une initiative, donc, qui ne demande qu'à être encouragée. En ces temps de morosité, « Tequila » se veut une bouffée d'oxygène. Un groupe, un disque à découvrir !

BRUNO (Gr. Région-toulonnaise)

(1) En vente prochainement à la librairie du Monde libertaire. Pour tous contacts avec le groupe (concerts, etc.) : tél. (16) 64.32.39.82.





## LES EFFETS DU F.M.I.

## La dette du tiers monde (suite et fin)

EN août 1983, un an après le Mexique, les Philippines sont en faillite. La dette atteint trente milliards de dollars et entraîne l'intervention du docteur F.M.I. (Fonds monétaire international). Mais la pilule ne passe pas, le pays a gâché ses atouts. Classé parmi les plus riches d'Asie lors de l'indépendance de 1946, il est le seul Etat du continent à avoir demandé la renégociation de sa dette.

## Les effets du F.M.I.

Le modèle des années 50 imposait un protectionnisme pour le développement de l'industrie. Le coup d'Etat de Marcos, au début des années 70, marque un tournant. C'est la politique de l'exportation. La croissance est au rendez-vous : 6% par an. Mais les chocs pétroliers alourdissent la facture énergétique et le marché international, en crise, n'absorbe pas les exportations. C'est la récession. D'autant plus grave que le dictateur n'hésite pas à se servir dans la caisse.

Après la principale intervention du F.M.I. en 1983, le pays sombre toujours. En 1986, le niveau de vie par habitant est proche de celui de 1972. La greffe du F.M.I. n'a donc pas pris. Adorateur du libéralisme économique, le F.M.I. a un credo : pour payer sa dette, il faut dégager un excédent commercial donc vendre plus à l'étranger. Le pays doit dévaluer, ses produits seront plus compétitifs. En juin 1983, les Philippines dévaluent leur monnaie de dix à dix-huit pesos pour un dollar. Deuxième volet : le pays doit restreindre la consommation intérieure afin de diminuer les importations dévoreuses de devises.

Malheureusement, le remède est inopérant. Le commerce international est en crise. Les Philippines, exportatrices de matières premières (sucre, coprah, etc.), ne trouvent pas d'acheteur. En outre, les industries locales sont aux mains d'investisseurs étrangers. Les exportations supplémentaires remplissent les poches des multinationales. Enfin, la dégradation des termes de l'échange est telle que les bénéfices sont annulés.

## F.M.I., effet boeuf

Conséquences de ce marché de dupes : la dette se paie en misère humaine. La politique du F.M.I. implique une restriction des dépenses de l'Etat (1). Les produits de première nécessité ne sont plus subventionnés. Les revenus, et surtout les salaires, sont fortement comprimés pour juguler l'inflation. Les

secteurs non rentables à court terme (santé, éducation) sont touchés. Les Philippines n'échappent pas à la règle. Ailleurs, ce sont les émeutes de la faim comme au Maroc ou le pillage des épiceries au Brésil. L'agriculture vivrière, déjà délaissée, stagne au profit des cultures d'exportation, sources de devises.

Les relations du tiers monde avec le F.M.I. sont placées sous le double signe de la carotte et du bâton. La politique acceptée par le pays, celui-ci peut recevoir de nouveaux crédits (2). En 1983, la dette des Philippines est contractée auprès de 483 banques ! Le F.M.I. et les plus grosses banques imposent de souscrire aux accords conclus avec le pays. Les échéances sont retardées : les remboursements passent du court au moyen, voire au long terme. Pour le plus grand bénéfice des banques. En effet, le rééchelonnement n'est pas gratuit. Il implique le versement d'une commission, sorte de prime de risque pour les

secteurs non rentables à court terme de plus. Elles tentent de sortir du piège et refusent de nouveaux prêts. Selon la Banque mondiale, les crédits sont passés de 121 milliards en 1981 à 86 milliards de dollars en 1984.

## Les pauvres « banquent »

Paradoxe : l'aide au développement n'existe plus dans les chiffres. En 1984, le tiers monde verse 92 milliards de dollars pour le service de la dette et n'en reçoit que 85 au titre de l'aide. Un an plus tard, ces pays financent les économies du Nord à hauteur de 27 milliards de dollars ! Les risques de crise locale restent importants surtout au Sahel. Aux Philippines, la coalition de Cory Aquino tire les leçons du passé. Elle entend développer les zones rurales mais tarde dramatiquement à mettre en place la réforme agraire promise.

Le gouvernement souhaite augmenter la demande industrielle

grâce à un déficit budgétaire qui financera, entre autres, des travaux publics au profit de petits entrepreneurs. Mais le projet pourrait se heurter au libéralisme prôné par le F.M.I. en matière d'échanges extérieurs, qui implique une ouverture accrue aux produits manufacturés étrangers.

## Cercle vicieux

Plus que jamais, il est urgent de liquider ce problème de la dette des pays du tiers monde. L'annulation de cette dette est une solution peu probable. Elle coûterait trop cher aux pays développés, obligés d'indemniser les banques. De plus, ces dernières cesseraient tout nouveau prêt. L'annulation n'est possible qu'à petite échelle. Ainsi la C.N.U.C.E.D. (Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement) a annulé la dette d'une trentaine de pays parmi les plus pauvres pour un montant de

sept milliards de dollars. Autre solution, plus plausible celle-là, étaler la dette sur vingt à trente ans à des taux d'intérêts préférentiels. Deuxième possibilité : la suppression du remboursement pendant une certaine période, suivie d'une réduction ou d'une remise des taux d'intérêts.

Les milieux financiers étudient la mise en place de prêts participatifs, leur rémunération dépendant des résultats économiques du pays. Exemple : des prêts accordés au Mexique dont les taux d'intérêts ont été indexés sur les exportations de pétrole (août 1986). Quoi qu'il en soit, des impératifs demeurent. Il est urgent de stabiliser le cours des matières premières et d'enrayer la fuite des capitaux. Environ 150 milliards de dollars ont été identifiés dans les banques européennes, conséquences de la fuite des capitaux du tiers monde. De plus, une grande part de la dette doit être reconnue comme illégitime : ce sont les dettes liées aux investissements improductifs et surdimensionnés imposés par le Nord et les dirigeants du Sud. Les peuples ne peuvent payer les avoirs privés des classes dirigeantes du Sud placés dans les banques du Nord.

Le remboursement de la dette hypothèque aujourd'hui le développement des pays du tiers monde. Pour financer ce développement, de nouveaux emprunts sont nécessaires. Une condition qui ressemble fort à une drogue à accoutumance.

## THIERRY (Gr. Montargis)

(1) Dans les conditions imposées par le F.M.I. pour accorder de nouveaux prêts, on trouve la diminution des subventions aux denrées de première nécessité et la restriction des salaires, mais jamais la baisse des dépenses militaires. Ces dépenses entrent pourtant pour 15% du service de la dette.

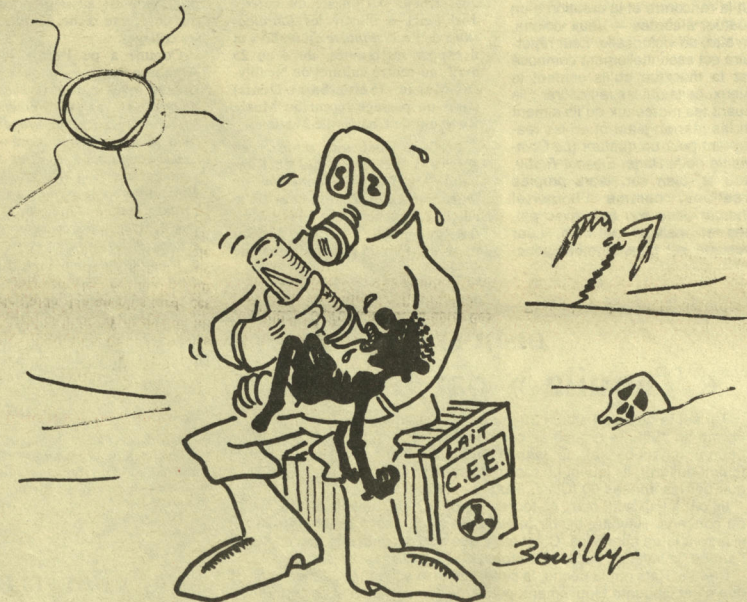
(2) C'est le cas du Mexique depuis le 19 mars dernier.



institutions financières. Depuis 1983, une quarantaine de pays ont obtenu une « renégociation » de leur dette. Les accords portent sur 145 milliards de dollars, soit le quart de la dette du tiers monde à l'égard des banques privées.

L'intervention du F.M.I. n'a pas amélioré les économies du tiers monde, mais elle a évité le krach financier qui s'annonçait lors de la faillite du Mexique. Aujourd'hui, un nouveau danger menace le tiers monde : les prêteurs se raréfient. Les banques ont créé des réserves pour créances « douteuses » : elles sont prêtes à encaisser un défaut de

## LE DESSIN DE LA SEMAINE



LA C.E.E. ENVOIE DU LAIT RADIOACTIF AUX ENFANTS D'AFRIQUE NOIRE

## Qu'est-ce que le F.M.I.

- Le Fonds monétaire international (F.M.I.) fut instauré par les accords de Bretton-Woods de 1944. Son but est de financer le déficit des balances des paiements. Il s'agit d'éviter aux pays une trop forte réduction des importations et donc une baisse du commerce international.
- Le F.M.I. est contrôlé à 61,7% par le Nord.
- Le F.M.I. est alimenté par les fonds des pays membres (quote-part). Elle est calculée en fonction des revenus et des exportations. En contrepartie, plus la demande d'un pays en déficit est importante, plus le F.M.I. impose un contrôle sur son économie.
- Le Fonds entend appliquer une certaine division internationale du travail : les matières premières aux pays sous-développés ; les produits industriels de base aux nouveaux pays industriels (Corée, Singapour, etc.) et les produits à haute technologie pour les autres.
- Le Fonds coordonne le refinancement de la dette. Ses experts demandent aux banques la prudence dans le rééchelonnement pour ne pas asphyxier le pays débiteur. En retour, les banques ont l'assurance que les créanciers acceptent une politique qui vise essentiellement le remboursement.

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.